

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mercredi 12 août 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

TELEPHONE : ... HArbour 1241

SERVICE DE NUIT :

Administration : HArbour 1243

Rédaction : HArbour 3679

Gérant : HArbour 4897

La tragédie de l'Inde

On croyait que les choses s'amélioreraient assez rapidement. L'entente Irwin-Gandhi avait mis fin à la campagne de désobéissance civile; la première conférence de Londres, tout en laissant énormément de travail à faire, paraissait avoir préparé les voies à de nouvelles, utiles et fructueuses négociations. Lord Irwin avait été remplacé aux Indes par un autre homme de paix et de conciliation, notre ancien gouverneur, lord Willingdon. On semblait par ailleurs certain que Gandhi participerait à la prochaine conférence de Londres, apportant à celle-ci l'un des éléments d'universalité, et partant d'autorité, qui manquaient à la première.

Or voici que, coup sur coup, les mauvaises nouvelles se précipitent et que cette conférence de Londres, qui devait se réunir dans quelques semaines, est déjà menacée d'échec.

Aux Indes mêmes, le vieux antagonisme entre musulmans et hindous s'est réaffirmé, de deux façons pareillement dangereuses.

Un conflit violent s'est produit. De celui-ci, Gandhi, dans un discours que l'émotion coupait de douloureuses interruptions, a dit:

Cette déplorable affaire, où ont été attaqués et maltraités des gens qui n'avaient fait de mal à personne, où les frères se sont affrontés comme des sauvages, a percé mon cœur comme une flèche.

Cela m'a peiné et énervé. Le monde extérieur va croire que nous sommes en guerre et inaptes à nous gouverner nous-mêmes.

Comment vous convaincre qu'il y a autant d'amour dans mon cœur pour un musulman que pour un hindou? Si vous pouvez ouvrir mon cœur, vous verriez qu'il n'y a point de compartiments différents pour les hindous, les musulmans, les sikhs ou les parsis.

Les hindous d'abord, puis les musulmans m'ont assez prodigué d'injures, mais il y a une limite à tout, et je crois que j'ai atteint ma limite. J'avoue que je suis épuisé, découragé. Je prie Dieu de me donner la force.

Sur les lèvres du triomphateur d'hier, ce cri de découragement n'a-t-il pas quelque chose de poignant?

Par ailleurs, et c'est le deuxième aspect du conflit, un groupe de chefs musulmans met, paraît-il, comme conditions à la participation à la conférence de leurs délégués deux graves exigences: la première, c'est que la commission qui réglera le sort des minorités siège avant celle qui doit établir le projet de fédération; la deuxième, c'est que l'on acceptera le programme minimum des musulmans, soit une représentation d'un tiers dans l'Assemblée législative centrale, la majorité des sièges au Punjab et au Bengale, une représentation libérale dans le futur gouvernement central de l'Inde, la constitution en province distincte de la région dite du Sind.

Ce renouveau du vieux antagonisme hindou-musulman compliquera déjà singulièrement les choses; il s'y ajoute un conflit qui paraît assez vif entre le congrès nationaliste indien (le groupe sur lequel pèse surtout l'influence de Gandhi) et les autorités britanniques elles-mêmes.

D'après les dépêches de ce matin, Gandhi a averti les autorités anglaises qu'il n'irait point à Londres à moins que le gouvernement ne modifie son attitude à l'endroit des paysans. Les informations que nous avons sous les yeux ne sont pas suffisantes pour nous permettre de débrouiller toute la question, mais elles indiquent qu'il s'agit de la perception des taxes. Dès hier, un télégramme faisait dire au président du congrès nationaliste, Vallabhai Patel: «La situation est extrêmement grave. Vous pouvez déclarer catégoriquement que Gandhi n'ira point à Londres à moins que le gouvernement ne nous donne de précises garanties que les paysans ne seront point davantage molestés pour le paiement de taxes que, dans l'état de destitution où ils sont, il leur est absolument impossible d'acquiescer.» L'un des hauts fonctionnaires de la présidence de Bombay a fait à ce propos des déclarations que le «cabinet» nationaliste a rejetées comme insuffisantes.

Les choses en sont là quant à Gandhi et à ses amis. On ajoute que la Fédération des Chambres de Commerce menace, elle aussi, de s'écarter de la conférence à moins qu'on n'y admette ses trois représentants. (On n'en a admis qu'un jusqu'ici.)

Par où l'on voit qu'il n'est peut-être pas excessif de parler à ce propos de tragédie. La situation, en tout cas, redevient très grave et du plus poignant intérêt.

Omer HÉROUX

L'actualité

Le ministre

Lorsque son ministère vient d'être élu avec une forte majorité et qu'il est assuré du pouvoir pendant quatre ou cinq ans, le ministre est un homme serein, lointain, très préoccupé. S'il reçoit bien ses électeurs, il les estime assez pour ne pas leur faire perdre leur temps précieux dans ses bureaux. C'est dans les antichambres qu'il les laisse attendre interminablement, surtout lorsqu'ils viennent lui rappeler une de ses promesses électorales qu'il ne voit pas l'heure de remplir.

Le solliciteur est-il admis dans ses bureaux? Il se lève, lui tend une main distraite en lui demandant l'objet de sa visite tout en préparant une formule de refus poli.

«Vous nous aviez promis un pont sur la rivière aux Matous, monsieur le ministre. L'ancien pont est un danger pour la circulation et vos électeurs vous seraient très reconnaissants de vouloir bien faire les démarches nécessaires pour faire commencer les travaux.»

«J'avais promis un pont sur la rivière aux Matous? Ce n'est que juste et vous l'aurez. Je ne dis pas quand. Le ministre des travaux publics en a tellement sur les bras actuellement que vous m'en voudriez de aller importuner. D'ailleurs, un peu plus tard, vous aurez beaucoup plus de chance d'obtenir ce que vous voulez. Actuellement, les crédits sont presque épuisés. On vous construirait un pont affreux. Je veux mieux que ça pour mes électeurs. Attendez à l'année prochaine. Vous verrez quel magnifique pont on vous érigera sur votre rivière aux Matous. Vous ne perdrez rien. Revenez me voir dans ce temps-là. Mes amitiés à tous mes bons amis du comté.»

Le ministre s'est levé, les mains dans les goussets de son pantalon pour ne pas en abandonner une au

brave homme qui se tient timidement devant lui, les yeux baissés vers le tapis, son chapeau melon posé comme un vase plein sur son bras gauche replié. Il n'a pas encore compris que l'entrevue est terminée. Il avait préparé un tas de belles phrases qu'il ne retrouve plus. Il avait dit à ses amis de la campagne:

«Vous allez voir comment je vais lui parler au ministre, moi. J'ai pas peur de ça, un ministre. Je vais lui dire: «Vous nous avez promis un pont et si vous n'allez pas le donner ou bien on vous battra aux prochaines élections. C'est-y oui ou c'est-y non?» C'est ça que je vais lui dire, à notre ministre. On s'agit d'un ministre, c'est pour ça que vous devez le faire.»

C'est ce qu'il avait promis de dire, en plastronnant, le brave homme. Devant le bureau d'aujourd'hui, il avait introduit après une heure d'attente un portier galeux, il s'est montré très humble devant le ministre très lointain. Il n'a rien obtenu.

Lorsque son ministère se prépare à se présenter devant l'électorat et que le ministre lui-même n'est pas bien sûr d'être élu, c'est une tout autre affaire. Le ministre est affable, prévenant, bon garçon. Plus d'attente dans l'antichambre de ses bureaux pour ses électeurs. Aussitôt arrivés, aussitôt introduits. Ce sont les ordres.

«Tiens, bonjour. Ça brave Etienne Chloin! Comment ça va?» Les deux mains tendues, le ministre s'est précipité au devant de lui, lui frappant familièrement sur l'épaule.

«Et la petite famille, ça va? Pour un peu, il lui demanderait si ses cochons sont bien gras!»

«Monsieur le ministre, on m'en a dit pour vous demander si le gouvernement, au cas où il serait élu, reconstruirait le pont sur la rivière aux Matous?»

«Mais certainement, mon ami,

certainement. Ce pont aurait dû être construit depuis longtemps. C'est une honte que de laisser un pont comme ça. Je vais le dire au ministre des travaux publics pas plus tard que tout de suite. Et vous allez en avoir un beau pont. C'est moi qui vous le promets, qui vous l'assure. Je veux aussi que le ministre de la Voirie prenne à ses charges le bout de chemin entre Pique-Mouche et le lac Trou. Vous ne l'avez pas demandé mais je sais que ça va vous faire plaisir. Le ministre n'est pas si simplement pour se rendre aux desirs de ses électeurs mais bien pour prévenir ces desirs.

«Monsieur le ministre, c'est plus qu'on espérait.

«Ce n'est pas encore assez, mon brave, et dites-le à mes amis de là-bas. Si je suis élu, il y a quantité d'améliorations que je me propose de faire. Je veux le plus beau comté de la province. Chacun a son orgueil, quoi.

«Bien le bonjour, monsieur le ministre.

«Revenez, mon brave Etienne, et fumez ce cigare-là en pensant à votre ministre qui ira bientôt vous voir.

Regardez le ministre qui va inaugurer un pont. Il est roide, empressé, conscient de son importance. Il veut en imposer. Il fait de tout petits saluts de la tête, les lèvres pincées. Il fuit les regards pour ne pas forcer sa mémoire à lui rappeler des noms. Il ne cause qu'à ses familiers en les regardant obstinément pour ne pas voir les gens qui personnellement pour lui des promesses à remplir. Il est plein de componction. Il est le ministre qui délient le pouvoir pour plusieurs années.

Voilà le maintenant en assemblée à la veille d'une élection. Il est bon garçon, tout sourire, tout miel. Il frappe indistinctement sur toutes les épaules, serre toutes les mains, se rappelle tous les noms. Il ne châtie plus rien, pas même son langage. On le surprend à tutoyer tout le monde et à dire: «Toé, mon vieux, l'es-tu un gros crapet!» C'est le ministre qui veut être élu.

Pourtant, c'est le même homme. Qu'y a-t-il pour le changer ainsi? Toute la distance entre l'assurance du pouvoir et la crainte de la défaite.

PROSPER

Bloc-notes

A sa place

Le Soleil publiait hier soir la note suivante (les soulignés sont de nous):

Le représentant du Soleil a demandé aujourd'hui à un OFFICIER DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE son opinion sur la déclaration de l'honorable M. Sauvé à Saint-Eustache quand le ministre des Postes a annoncé que le gouvernement fédéral était disposé à accorder une prime sur le beurre... d'exportation.

«Or, nous disons cet officier public, la province de Québec et le pays ne font presque pas de commerce d'exportation du beurre et, par contre, le premier ministre Bennett a permis l'importation de 10 millions de livres de beurre durant les derniers mois. Il importe donc peu, et cela n'a pas d'importance pour le gouvernement du Canada, de promettre actuellement une prime sur le beurre.»

L'opinion vaut ce qu'elle vaut. Ce que nous tenons à souligner tout de suite, avec l'espoir que l'incident ne se répète point, c'est l'incorrection du procédé qui met directement en cause un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, tenu, par sa fonction même, à la plus complète discrétion.

Que penserait le Soleil si, en pleine campagne électorale, comme c'est aujourd'hui le cas, l'on s'avisait d'attribuer à un autre «officier du ministère de l'Agriculture» une opinion défavorable aux libéraux sur une question agricole?

Ce qui vaudrait pour l'un vaut pourtant pour l'autre.

M. Godbout est libre de ses mouvements. Pourquoi pas, au lieu de mettre en cause l'un de ses fonctionnaires, ne pas l'y mettre directement lui-même, s'il partage l'avis attribué à ce fonctionnaire? Son opinion, si tout ce que disent de lui ses amis est vrai, vaudrait bien celle de son anonyme subordonné.

Nous avons tous intérêt à garder au-dessus de la mêlée les fonctionnaires qui sont les serviteurs de tous et qui, demain peut-être d'ailleurs, relèveront d'un autre chef.

Ajoutons que si le Soleil, pour ne point compromettre son interlocuteur probablement, a couvert sa personnalité d'un discret anonymat, cet anonymat a bien aussi un assez gros inconvénient, qui est de faire planer sur plusieurs — dont certains peuvent n'en être pas enchantés — la responsabilité de cette déclaration.

Grosse nouvelle

L'Action catholique met avec raison en relief cette nouvelle de Gravelbourg:

Gravelbourg, 11 — Son Excellence Mgr Rodrigue Villeneuve, évêque de Gravelbourg, Sask., a décidé d'ajouter au Collège Mathieu une faculté de théologie et un grand séminaire pour la formation des ecclésiastiques du diocèse de Gravelbourg et du vicariat apostolique de Grouard, qui à venir jusqu'à ce jour allaient suivre les cours de théologie et leur grand séminaire à

L'électorat de Montréal fait un accueil enthousiaste au premier ministre à l'école de Salaberry

Mais l'ovation la plus nourrie va à Médéric Martin qui prendrait, pense-t-on, une part active à l'organisation — Le premier ministre promet de mettre au-dessus de la politique l'aide aux chômeurs — Il convoquera dès septembre, si nécessaire, une session d'urgence et s'engage à collaborer avec Montréal et Ottawa à la construction du boulevard métropolitain — Il promet d'accueillir tous les ouvriers qui voudront le voir à son bureau — M. Houde ne pourra pas prêter de l'argent à l'agriculteur à 2% — «C'est une impossibilité», dit le premier ministre — Celui-ci ajourne l'adoption des pensions de vieillesse et les allocations familiales

LES CANDIDATS LIBÉRAUX DE MONTREAL ASSISTENT A L'ASSEMBLEE — LES PRINCIPAUX DISCOURS SONT PRONONCES PAR M. IRENEE VAUTRIN, CANDIDAT DANS SAINT-JACQUES, M. FERNAND RINFRET, DEPUTE DE SAINT-JACQUES A OTTAWA, ET M. ATHANASE DAVID, MINISTRE A QUEBEC

Le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, a tenu, hier soir, à l'école Salaberry, sa première assemblée de la campagne électorale dans Montréal. A l'élection de 1927, il y avait également tenu sa première réunion.

Depuis 1921, c'est la première assemblée où M. Taschereau remporte un succès aussi marqué et rencontre un enthousiasme aussi vif. La salle contenait un millier de personnes entassées et ruisselantes. Un nombre plus considérable d'auditeurs ont écouté les discours transmis par les haut-parleurs dans la cour de l'école et les rues avoisinantes.

Il faisait une chaleur effroyable, tout près de 100 degrés Fahr. Mais les électeurs savaient héroïquement, presque avec enthousiasme. L'estraade décorée des drapeaux de N. S. Père le Pape, avec la croix éblouissante du paradis, et de drapeaux du Sacré-Cœur, s'élevait en plus de nombreuses dames qui, rangées en demi-lune, encerclaient le pot à l'eau et les orateurs. Ces dames enluminées par la chaleur semblaient plutôt sortir d'un long stage devant le fourneau de la cuisine et s'élevaient avec de grands soupirs désespérés.

M. Taschereau a fait des déclarations fort intéressantes sur la question du chômage à Montréal. L'aide aux chômeurs de Montréal, de la part du gouvernement provincial, consisterait dans l'ouverture du boulevard métropolitain, à travers l'île de Montréal, à condition que le gouvernement fédéral et l'administration municipale en paient chacun leur part. Il a invité également les chômeurs montréalais à prendre les terres offertes par le gouvernement.

M. Taschereau se déclare de nouveau opposé au prêt agricole à 2% et à la prime sur le beurre et le fromage. Il estime que ces deux projets seraient trop coûteux pour les finances de la province.

Par ailleurs, M. Taschereau se dit prêt à coopérer avec les autorités fédérales ou municipales pour tout projet raisonnable et demande que l'on mette toute politique de côté pour les remèdes à apporter à la présente crise.

M. Martin acclamé

Une surprise attendait la foule. Deux minutes après l'entrée du premier ministre dans la salle de l'école surchauffée, apparaissait à travers les gens pressés autour de la porte, la tête blanche de M. Médéric Martin, ancien maire de Montréal. Il a reçu une ovation plus prolongée que celle qui a accueilli M. Taschereau lui-même et après avoir multiplié ses saluts à la foule, il a pris place dans le demi-cercle formé des candidats frais émoulus des conventions libérales de l'île de Montréal entourant M. Taschereau. A sa sortie, vers la fin des discours, on a prié M. Martin de demeurer et d'adresser la parole, mais il s'est défilé discrètement. Plusieurs se sont demandés si M. Martin n'avait pas l'intention de prendre une part active à l'organisation de la présente campagne.

Pendant l'assemblée un avion tout de rouge illuminé survolait le théâtre du triomphe libéral et deux puissants projecteurs du croisier «Delhi» lancaient leurs rayons dans la direction de l'école.

Edmonton. Le collège Mathieu, œuvre chère à son illustre fondateur, Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Regina, de regrettable mémoire, qui est le seul collège de langue française dans la Saskatchewan donnant un cours classique, un cours commercial et un cours d'agriculture à ses élèves, prendra encore une plus grande importance au mois de septembre prochain, avec l'ouverture d'un grand séminaire qui y sera attaché.

Mgr l'évêque de Gravelbourg fut, comme l'on sait, pendant de longues années, le directeur du scolasticat des Oblats, à Ottawa. C'est un éducateur de grande expérience, spécialisé dans l'enseignement des sciences sacrées.

On peut présumer que, sous son impulsion, le nouveau grand séminaire prendra une rapide essor.

O. H.

M. Taschereau

Le premier ministre est l'objet d'une longue ovation et la foule enthousiaste lui décerne d'un ton brulant le «maluron-malurette» de circonstance. Les discours de M. Taschereau a été fort applaudi par les auditeurs qui n'en savaient qu'avec plus d'enthousiasme, dans la chaleur d'été.

«C'est un pauvre petit Québécois qui, ce soir, a l'honneur de venir dans la métropole du Canada, assister à la plus grande assemblée qui depuis longtemps ait été tenue à Montréal. Croyez que j'en suis vivement ému et que le petit Québécois en gardera un souvenir impérissable.

Montréal est la grande métropole du pays. Et de même que mes prédécesseurs l'avaient bien compris et s'étaient vivement intéressés à son progrès, de même comme leur successeur j'ai eu à cœur de promouvoir ses intérêts. Et c'est pour quoi, une fois par semaine, je suis sur le train qui conduit à Montréal pour y venir passer la journée avec mes amis de Montréal.

«Il n'est pas un sans-cœur, opine un électeur édifié. Et j'ajoutai, continue M. Taschereau, que je n'ai pas d'officier galonné pour défendre ma porte. Il n'est pas un seul ouvrier de Montréal qui pourra dire que la porte de mon bureau ne lui ait pas été grande ouverte.

Chaque fois que l'ouvrier de Montréal voudra s'adresser à moi, il n'a qu'à se présenter et il sera bien reçu. Nous sommes en face d'un problème inquiétant et redoutable. Le chômage se fait sentir dans tout le pays et le monde entier. L'hiver dernier a été rude; l'hiver prochain s'annonce encore plus sombre. Aussi je tiens à déclarer, qu'avec l'assentiment de mes collègues du cabinet et celui de nos députés, qu'il n'est pas de sacrifice que nous ferons pour soulager la misère qui menace la classe ouvrière, afin que la faim ne vienne pas s'installer au foyer de l'ouvrier.

Mais avant de discuter la question du chômage, il convient d'étudier et de décider si la province de Québec aura les moyens de faire face à la crise, si elle aura les ressources suffisantes pour y parer, pour aider les gens à traverser la crise jusqu'à ce que revienne une ère de prospérité normale comme aux anciens jours. Nous pouvons affirmer qu'il n'est pas à l'heure actuelle de province plus prospère que la province de Québec. Avant 1897, notre province occupait une position peu enviable. On disait que Québec ne savait pas s'administrer, que ses dirigeants n'étaient pas des hommes d'affaires. Les revenus de la province étaient alors de \$5,000,000. Aujourd'hui, à la suite des administrations libérales progressives, la province a eu l'an dernier un revenu de \$42,000,000.

Non taxés

Et cependant la province de Québec ne taxe pas d'un sou l'ouvrier et le cultivateur qui sont les forces vives de la nation. C'est que la province a su se créer des revenus en faisant payer celui qui est capable de payer sans le ruiner et sans l'appauvrir. L'an dernier nous avons eu un surplus de \$5,600,000. Cette année le surplus n'a été que de \$250,000 parce que, dans une crise comme celle que nous traversons, nous avons voulu donner à l'ouvrier et au cultivateur, à la population entière le surplus accumulé. En juin dernier, nous avons négocié un emprunt de \$7,500,000 à 4.36 d'intérêt, ce qui fait un emprunt plus avantageux que celui du Dominion. Nous avons exempté également tous les dons de successeurs faits aux hôpitaux, aux œuvres scolaires, de droits et d'impôts. Quant aux autres, la limite en ligne directe est de \$25,000, ce qui n'affecte pas l'ouvrier ou le cultivateur.

La province de Québec a la plus petite dette du pays, proportion gardée avec sa population; le crédit de la province est excellent.

Le chômage

Aussi je déclare que la province doit avoir soin de ses chômeurs, et combattre le chômage qui est une des grandes inquiétudes non seulement du Canada mais du monde entier.

Lors de la dernière élection fédérale, M. Bennett avait promis de régler le chômage. Or pour régler le chômage il a dit aux municipalités: Fournissez deux dollars et j'en fournirai un tandis que la province fournira un autre dollar. Si l'on tient compte que la population du Canada est de dix millions d'habitants et que M. Bennett a voté \$20,000,000, cela signifie que chacun des 10,000,000 d'habitants a eu \$2 pour passer l'hiver, alors qu'un bon Canadien est capable de dépenser \$2 dans une soirée.

Dès qu'Ottawa a eu voté \$20,000,000 le gouvernement de la province a aussitôt convoqué les Chambres et a autorisé les travaux. Le gouvernement est même allé jusqu'à autoriser les municipalités à emprunter pour l'exécution de ces travaux.

Le vote de \$20,000,000 par le gouvernement fédéral a été un palliatif à la crise, qui a fait du bien, car je veux être juste pour mes adversaires.

Mais ce que je reproche à M. Bennett, c'est de s'être promettre dans le pays et d'avoir fait des promesses irréalisables, d'avoir promis partout du pain et du travail. Le gouvernement Bennett a dépensé \$2,750,000 pour la province tandis que le gouvernement provincial a dépensé \$8,000,000.

M. Bennett s'est fait donner carte blanche pour la question du chômage. Nous verrons comment il va réussir. Mais le gouvernement provincial a vu déjà à prendre les mesures nécessaires pour enrayer le chômage. Lors de la dernière session il a voté \$7,500,000 pour la construction de huit grands ponts. Les contrats seront prochainement octroyés; nous allons donner de l'ouvrage aux ouvriers de Lachine et d'ailleurs, pour les travaux de préparation du matériel; bref nous allons dépenser trois fois ce que le gouvernement fédéral nous a accordé l'an dernier. Car il y a quelque chose que le gouvernement de Québec réalise. Un brave ouvrier le déclarait récemment alors qu'il venait de la faute patronale. L'ouvrier nous en a témoigné sa reconnaissance. Naturellement, la loi a dû évoluer avec les conditions nouvelles et nous avons dû la rendre plus large. Les ouvriers se sont réunis pour nous demander une refonte complète de cette loi, et, l'hiver dernier, nous la leur avons donnée à la dernière session. Et les chefs ouvriers nous ont déclaré que c'était la loi la plus généreuse qui ait été accordée. Des adversaires prétendent que cette loi ne viendra pas en force le 1er septembre. Elle le sera. Ils disent qu'ils vont être au pouvoir le 24 août; ils la mettront en vigueur le 1er septembre. D'ailleurs comme la Législature a décrété que cette loi viendrait en vigueur le 1er septembre, seule la Législature pourrait en retarder la mise en vigueur.

Le retour à la terre

Et avec le travail que nous voulons nous donner, il y a un projet bien québécois et canadien. Nous voulons le retour à la terre, à la bonne terre canadienne, le retour au sillon, à la noble profession qu'exercent nos ancêtres qui vinrent de France. Nous ne voulons pas forcer personne à aller s'établir sur des terres mais nous vous disons: Si vous voulez aller prendre une terre du gouvernement, allez-y, nous vous donnerons chevaux, instruments aratoires, des primes de défrichement et de labour et de quoi vivre jusqu'à la prochaine récolte. (De vifs applaudissements saluent cette déclaration de M. Taschereau.)

Cet appel a-t-il été entendu par la population ouvrière, particulièrement à Montréal? Je sais qu'à Montréal il y a plus d'ouvrage qu'ailleurs, mais dans les petites villes où les industries ne sont pas nombreuses, il y a eu beaucoup de misère. Nous y avons pris en un seul mois, 2000 ouvriers pour les placer sur des terres. Si vous voulez y aller, vous serez les bienvenus.

Nous avons en plus voté cette année pour mettre fin au chômage \$13,000,000 pour travaux de voirie qui emploient 35,000 hommes sur les chemins et qui travailleront jusqu'à l'hiver.

Nous avons même fait plus. On nous a représenté qu'un grand nombre de bûcherons se trouvaient sans travail à cause de la crise du papier qui a ralenti les opérations forestières. Le gouvernement a fait venir tous ses licenciés et leur a dit: Si vous voulez augmenter le chiffre de vos opérations nous allons diminuer les droits de coupe. Nous avons diminué de \$8 à \$3 par mille, la rente foncière, et diminué aussi des droits de coupe. En retour les licenciés se sont engagés à couper 200,000,000 de pieds de bois de plus et à engager 5,000 hommes de plus à un salaire global de \$5,000,000 pour la saison.

Nous donnons la preuve qu'en face de la crise nous faisons notre devoir. Aucune de ces mesures n'a été proposée par l'opposition.

Une session de chômage

Pour vous, chômeurs de Montréal, que pouvons-nous faire? Je le répète, nos finances sont en excellent état. Si, de bonne heure cet automne, même au mois de septembre s'il le faut, il est nécessaire de convoquer une session de chômage, je suis sûr que tous nos députés seront prêts à voter tous les montants voulus pour faire face à la situation.

A Montréal y a-t-il quelque chose à faire? Peut-être. On parle depuis longtemps d'un grand boulevard. Si Ottawa veut accorder sa contribution, si l'administration de Montréal veut donner la sienne, le gouvernement provincial est prêt à faire sa part. Nous serons alors prêts dès l'hiver prochain à entreprendre la construction de ce boulevard qui donnera de l'ouvrage aux ouvriers pendant tout l'hiver.

Y a-t-il autre chose? Nous ne sommes pas de la même politique que M. Bennett ni ne suivons celle de M. Houde. Mais nous disons que tout projet raisonnable que le gouvernement fédéral ou l'administration municipale voudra proposer aura notre concours. Car nous ne voulons pas introduire la politique dans une pareille question. J'invite le gouvernement fédéral et l'administration municipale à coopérer avec nous afin que l'hiver prochain, on ne puisse pas dire que la faim est venue s'installer dans les logis des ouvriers. Comptez sur le gouvernement de Québec, car il fera tous ses efforts pour diminuer le chômage.

La loi des accidents de travail

On vous a dit que le gouvernement de Québec avait adopté une bonne loi des accidents du travail. C'est une œuvre exclusive du gouvernement libéral.

J'avais même l'honneur d'être ministre des travaux publics de 1907 à 1910. C'est en 1909 que la première loi des accidents du travail a été adoptée. Elle dépeçait l'accident de l'obligation de prouver la faute patronale. L'ouvrier nous en a témoigné sa reconnaissance. Naturellement, la loi a dû évoluer avec les conditions nouvelles et nous avons dû la rendre plus large. Les ouvriers se sont réunis pour nous demander une refonte complète de cette loi, et, l'hiver dernier, nous la leur avons donnée à la dernière session. Et les chefs ouvriers nous ont déclaré que c'était la loi la plus généreuse qui ait été accordée. Des adversaires prétendent que cette loi ne viendra pas en force le 1er septembre. Elle le sera. Ils disent qu'ils vont être au pouvoir le 24 août; ils la mettront en vigueur le 1er septembre. D'ailleurs comme la Législature a décrété que cette loi viendrait en vigueur le 1er septembre, seule la Législature pourrait en retarder la mise en vigueur.

Il y a deux ans, je disais aux ouvriers de Compton: «Vous n'êtes pas satisfaits des dispositions de la loi actuelle; nous vous donnerons la loi que vous désirez». Cette loi a été faite, et les unions ouvrières nous ont dit que c'était la meilleure des lois ouvrières. Nous ne la croyons pas parfaite, car aucun loi n'est parfaite et toujours susceptible d'améliorations.

Même l'hiver dernier, M. Ernest Poulin, député de Laurier, l'a améliorée sensiblement, en laissant à l'accidenté le choix de son médecin. C'est la seule province où ce privilège soit accordé aux accidentés.

Je puis dire que, lorsque viendra le temps de modifier la loi actuelle pour l'améliorer, nous serons prêts. Les ouvriers nous avaient demandé aussi un ministère et un ministre du travail. Nous le leur avons donné à la dernière session. J'espère qu'à la prochaine législature surgira un homme compétent qui sera nommé ministre du travail.

Les assurances sociales

Y a-t-il autre chose? Combien de fois l'ouvrier a demandé les pensions de vieillesse, aux veuves et orphelins, l'indemnité de chômage, etc. Nous avons pensé qu'avant d'édicter des lois aussi graves, il convenait de les examiner et, surtout, autant que possible, de laisser les autres faire l'expérience nécessaire. C'est pourquoi, à la dernière session, nous avons nommé des commissions telles que M. (Suite à la page 2)

LA PANE FEMININE

Les villégiateurs de fin d'été

Des mousselines, des crêpes fleuries, de clairs organdis, des verts, des rouges, des broderies, des dentelles, des taffetas, des écossais, des vestes blanches, des bras dégagés, des volants, des nœuds, des albas, voici quelques notes dominantes des toilettes préparées pour les départs de fin d'été.

Que pimpants et gais sont ces mousselines, ces crêpes imprimées que l'on ajoure, que l'on plisse et dont les façons gardent une allure toute à fait charmante.

Sur une robe de crêpe très léger, fleurie de blanc et de bleu, voici, ayant la jupe et le corsage en travers, des plis religieux, des jours et de courts plissés.

La manche courte est faite de trois plis plats, chaque pli porté par un jour, alors qu'au bas du manchon frissonne la fantaisie d'un très court plissé.

La jupe est plate du haut pour essimer un discret empiècement, puis rayée, par groupes, jusqu'à l'auteur du genou, d'une rangée de plis, de trois plis plats et d'un court plissé. A hauteur du genou, le bas est formé d'un court volant très roncé, monté sous le dernier pli; volant, très ample, fait un contraste très marqué avec l'étréouille au haut de la jupe. Une cravate de satin blanc et noir, une ceinture de satin blanc et noir tranchent sur cette tonalité bleue de la robe.

LES JOURS ET LES ROBES DE LAINE

Cette fantaisie d'actualité du jour fil tiré ne saurait nous étonner lors qu'il s'agit de tissus légers et souples; mais elle nous étonne lorsqu'elle se montre sur nos costumes de laine. Les toilettes les plus récentes destinées aux voyages sont nées de jours obtenus par des fils très dans le lainage. Garniture discrète, de bon ton, qui paraît devoir atténuer l'élégance avec les piqués et les découpés. Nous avons vu un ensemble composé d'une robe en lainage beige dont le corsage est quadrillé de jours retenus par du ordonné marron, la jupe légèrement en forme dessinant devant un large pli rond. Une jaquette sport en jersey marron accompagne la robe, elle croise de côté et est serrée à la taille par une ceinture en même tissu.

Avec ce délicieux ensemble on aura un costume de voyage d'esprit tout à fait actuel, surtout si on le chauffe de la fantaisie d'une longue écharpe de crêpe de Chine jaune. Cette écharpe s'enroule autour du cou et les pans se passent soit l'un sur l'autre, soit dans celui de la jaquette; essortant ensuite, il font une sorte de jabot qui étouffe le devant du buste.

LES PETITES VESTES

Elles sont la joie de nos yeux, car elles apportent sur la plus simple de nos petites robes le brin de fantaisie qui enchante toujours les coquetteries féminines. Elles ont, outre ce grand avantage de la nouveauté, cette précieuse qualité de nous permettre d'utiliser et de réunir des robes de l'année précédente. Lesquelles d'entre nous ne possèdent une robe, une jupe de satin, de crêpe noir, qu'elles ne savent comment présenter d'une façon agréable? Une jaquette claire

Le document qu'il faut lire

Le document qu'il faut particulièrement, de ce temps-ci, lire et méditer, c'est L'ENCYCLOPÉDIE QUADRAGESIMO ANNO, publiée par Sa Sainteté Pie XI, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Encyclopédie *Rerum Novarum*.

C'est un document qui a eu un profond retentissement dans le monde entier.

Le *Devoir* l'a publié en une brochure de format commode, qui peut facilement se glisser dans la poche, avec toutes les notes et références de l'édition officielle.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine (franco); \$7 le cent, \$30 les 500, \$60 le mille, port en plus.

Adresser tout de suite des commandes au Service de Librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241.)

Premier arrivé, premier servi.

Feuilleton du "Devoir"

MAGNIFICAT

par RENE BAZIN
de L'ACADEMIE FRANCAISE

56 (Suite)

— Comprenez-vous, maman, que le fils avait "marqué" dans la lettre.

Oui, elle comprenait, elle aussi. Quand elle recevait une lettre de Gilles, — deux par mois, — elle commençait par la lire toute seule, puis elle la lisait tout haut, devant son mari, Denise, Ange, rarement levant Anna, car elle était prudente, et mère toujours chercheuse du mieux, elle s'arrangeait, autant que possible, pour ne point faire la lecture devant celle qui en pouvait offrir. Puis, dans un moment de tranquillité, si elle se trouvait seule, à la maison, dans son grenier quelconque, ou dans le verger qui servait de parc à toute la volaille, elle

tirait de sa poche l'enveloppe, et elle relisait, une dernière fois, ce que le fils avait "marqué" dans la lettre.

Non seulement elle relisait, pour les mieux entendre, ces choses difficiles parfois, mais elle les méditait. Elle n'était nullement étrangère à ce monde supérieur où vivait son enfant: c'était celui de sa foi. Elle s'y laissait conduire, dès que le sens des mots nouveaux lui était apparu; cette habitude du paroissien, du chapelain, du prêtre et de bien des petites prières intérieures, que lui inspirait la difficulté de la vie, suivait, en vieille voyageuse, un bâton à la main, les routes où Gilles

Conseils à mon fils

Issu d'une race chrétienne, Vois quelle noblesse est la tienne.

Nourri du Corps de Jésus-Christ, Sois chrétien de cœur et d'esprit. Garde ton âme en la lumière, Joyeux, confiant et fier.

Sois pur comme un petit enfant Que son amour rend triomphant.

Sois fort, sois doux, sois pacifique, Sois généreux, sois magnifique.

Ce serait vain de te donner Si tu ne sais pas pardonner.

Défends notre Mère l'Eglise, Quoi qu'elle fasse et qu'elle dise;

Jusqu'à mourir donne-lui tout: Ton cœur qui bat, ton sang qui bout.

Ne compte pas chaque blessure: La mémoire du Christ est sûre.

Dans son paradis Dieu reçoit Qui ne pensa jamais à soi.

— (La Maison) MONTORIENT

Nos fillettes en vacances

Au moment de partir pour un séjour à la campagne ou à la mer, peut-être faudra-t-il compléter certains trousseaux par une tenue pratique, un manteau léger, qui n'en font pas partie et qui seront les plus utiles pendant ces quelques semaines. Pour les fillettes de 12 à 15 ans, rien n'est plus charmant, d'ailleurs, que les petites robes d'allure sportive, qu'elles soient en lainage fin, en toile, en piqué ou en flanelle. Leur coupe, quoique très simple, se rapproche, par ses lignes générales, des modèles que portent les grandes personnes. On choisira des nuances claires mais vives afin qu'elles ne passent pas trop facilement au soleil; le jaune et le rose résistent généralement assez bien, tandis que les bleus doux, les mauves sont fragiles; mais un bleu soutenu ou un vert pré résistent très bien. Les modèles en forme seront réservés aux jupes de lainage, aux robes habillées. La petite robe pratique et lavable sera taillée droit fil, son ampleur fournie par des plis. On en peut dire autant du manteau de flanelle, appelé aussi à être lavé souvent et rapidement; il n'est pas doublé, une tresse de coton le borde. La grande capeline de paille, le bérêt bas, ou le bonnet de tricot, compléteront ces toilettes de campagne quand Mademoiselle ne préférera pas sortir nu-tête, cheveux au soleil et au vent. Si elle n'a pas une robe habillée suffisamment fraîche pour les visites prévues, une petite robe en voile de coton uni ou imprimé, gentille de façon, fera tout à fait l'affaire pour ces mois de plein été. Et si elle n'a pas, pour quelque séjour de week-end, une robe de chambre à votre goût, faites-lui un gentil pyjama ou une robe de chambre de forme pratique en toile de deux tons, ou en toile fleurie garnie de toile unie.

Retraites fermées

Au monastère de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Montréal: août, 21 au 24, jeunes filles; août, 27 au 30, institutrices; sept., 4 au 7, jeunes filles; sept., 17 au 20, jeunes filles; octobre, 1 au 4, jeunes filles.

Aux Trois-Rivières, 117 rue St-Charles: août 15 au 19, jeunes filles; août, 27 au 31, jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

L'Assomption au Collège Ste-Marie

Selon l'heureuse habitude au Collège Ste-Marie, le samedi 15 août, fête de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, tous les élèves du Collège, anciens et actuels, sont cordialement invités à venir faire la sainte Communion à la messe de huit heures au Gesù et à déjeuner ensuite au collège.

FAITS ET GLANES

JUGEMENTS TEMERAIRES

Sa tournée finie, le facteur rural roule au-dessus de son sac ouvert, afin de n'en rien perdre, une grosse cigarette de tabac gris. Quelques parcelles minuscules tombent au fond du sac et seront en contact avec le courrier de demain qui restera imprégné de l'odeur de tabac.

Et à cause de cela M. X... dira de son correspondant, en flairant les fortes senteurs de l'enveloppe: — Décidément, ce Jacques est un incorrigible chiqueur!

Où encore: — Tiens! je ne savais pas que Jacques prisait!

L'INSPECTION

Un maire visitant les pompes d'une ville, disait: "Que de tuyaux sont z'a renouveler! mais il faudrait des cuirs... La chose est bien facile, lui répondit l'adjoint: vous n'avez qu'à parler."

CHAGRIN DE CUISINIÈRE

— Qu'avez-vous à pleurer, Justine? — Vous m'avez dit de faire beaucoup de pommes de terre soufflées. — Eh bien? — J'ai beaucoup de pommes de terre, mais j'ai pas assez de soufflé!

NOS ENFANTS

Sur la plage, deux mamans causent ensemble: — Quel âge à votre fils? — Il n'a pas encore six ans. — Alors, il a le même âge que le mien? — Oui. A l'âge de 3 ans, mon petit garçon prenait déjà tant de plaisir à jouer du piano que je lui ai donné un professeur; maintenant, il joue à quatre mains. Et le vôtre? — Oh! Madame, le mien ne joue encore qu'à quatre patois!

Petite vie des saints

12 AOUT — SAINTE CLAIRE, VIERGE

Sainte Claire naquit, l'an 1193, de parents fort recommandables par leur rang, leur fortune et leurs vertus, à Assise, en Italie. Elle montra, dès son enfance, une piété extraordinaire. Ayant refusé un mariage avantageux, elle résolut de quitter le monde, s'enfuit de la maison paternelle, et se rendit au couvent de saint François.

Le bruit de la sainteté de Claire lui attira beaucoup de compagnes, dont elle forma une communauté. Elle obtint du Pape Innocent III que son ordre serait établi sur la pauvreté. Sa vie était un ne peut plus austère. Ses jeunes étaient continuelles.

Les Sarrasins assiégeant la ville d'Assise, la sainte, quoique malade se fit porter à l'entrée du monastère avec un ciboire contenant le saint Sacrement, puis adressa cette prière à Jésus-Christ: "Seigneur, n'abandonnez pas aux bêtes farouches celles qui confessent votre vérité et gardez vos servantes que vous avez rachetées par votre précieux sang". Elle entendit une voix qui lui dit: "Je vous garderai toujours". Dans le même temps une terreur panique s'empara des assiégeants: ils prirent la fuite avec une telle précipitation que plusieurs d'entre eux furent dangereusement blessés. Elle mourut le 11 août 1253.

Semaine sociale d'Ottawa

DU 25 AU 29 AOUT 1931

L'œuvre des Semaines sociales consiste à étudier, à la lumière de la doctrine catholique, les problèmes sociaux de l'heure présente. Elle s'efforce par un enseignement à la fois doctrinal et pratique, de former une élite qui fera revivre dans les mœurs, les institutions et les lois, l'esprit chrétien.

Le sujet mis à l'étude, cette année, l'Etat, ne manquera pas de susciter un vif intérêt. Les divers cours ont été confiés à des catholiques, ecclésiastiques et laïques, de haute valeur. Aussi peut-on espérer que les auditeurs viendront nombreux de toutes les parties du pays.

Ceux-ci sont spécialement invités à leur position ou leur culture appellent à exercer quelque influence dans leur milieu. La Semaine s'ouvrira le mardi matin, 25 août. Elle se tiendra à l'Université d'Ottawa.

Sanctuaire de N.-D. du Cap

DOUBLE CELEBRATION SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. Ex. MGR F.-X. CLOUTIER, EVEQUE DES TROIS-RIVIERES — MGR FORBES, ARCHEVEQUE D'OTTAWA, OFFICIERA

PREMIERE FETE

(Le samedi, 15 août)
27e anniversaire du couronnement

1.—Le matin: a) A 5 h, 6 h, 7 h, 8 h et 10 h, messes au sanctuaire, confessions et communions; b) A 9 h, chemin de Croix en plein air; c) A 10 h, 30, grand-messe au pied du Calvaire, célébrée par le R. P. Joseph-Alfred, O.F.M., gardien des Pères Franciscains aux Trois-Rivières, avec sermon de circonstance, par le R. P. S. Tresselt, supérieur provincial des Pères Eudistes.

2.—L'après-midi: A 3 h., ralliement général des pèlerins en face du sanctuaire, cantique, procession du T. S. Sacrement, allocution et bénédiction des malades au pied du Calvaire, présidée par M. l'abbé Donat Fréchette, curé de la cathédrale.

3.—A 7 h. 15, cantique, allocution, procession du Rosaire, salut et confessions.

SECONDE FETE

(Dimanche, le 16 août)
15e centenaire du Concile d'Epheèse

Même programme que la veille, avec en plus, dans la soirée, une procession aux flambeaux, dans le parterre du Rosaire et sur le terrain du chemin de la Croix, salut en plein air, consécration à la Sainte Vierge, Magnificat, concert et feu d'artifice.

La messe en plein air sera célébrée par S. E. Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa, qui présidera aussi dans l'après-midi la bénédiction des malades.

Le sermon du matin sera prononcé par le R. P. A. Perbal, O. M. I., de la maison générale des Oblats, à Rome, et celui du soir, par Mgr Le-pailleur, P. P. D., curé de la Nativité d'Hocheville, Montréal.

S. Ex. Mgr A. O. Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières, officiera à la cérémonie de clôture.

Les cérémonies auront lieu à l'heure avancée.

L'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec

L'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec tiendra une assemblée au café St-Jacques, angle des rues Ste-Catherine et St-Denis, mercredi le 19 août, à 8 h. 15 p.m. La réunion sera présidée par Mlle Idola St-Jean. Tous les candidats de l'île de Montréal et des environs sont invités à cette réunion au cours de laquelle ils seront priés de donner leur opinion sur l'importante question du vote féminin pour les femmes de la province.

Plusieurs sociétés féminines seront représentées. L'Alliance canadienne est au-dessus des partis politiques et par conséquent seule la question de la participation politique des femmes sera discutée. Des artistes connus exécuteront un programme musical.

Toutes les personnes qui s'intéressent au féminisme seront les bienvenues à cette réunion. Les messieurs sont admis.

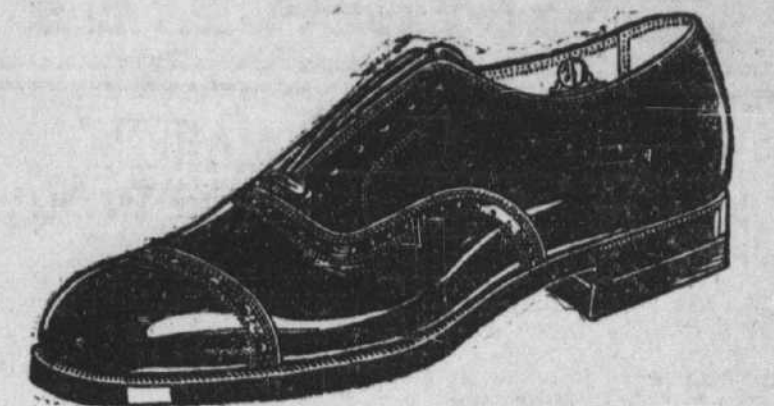
(Comm.)

La musique Gagnier au parc LaFontaine ce soir

Les concerts que donne tous les mercredis soir, au Parc LaFontaine, la Musique Gagnier, d'après les termes du testament de feu G. S. Campbell, c. r., sont devenus les concerts favoris du public montréalais. Depuis quelques semaines, on remarque même un certain nombre de touristes américains à ces concerts, ce qui semble indiquer que la réputation de la Musique Gagnier commence à s'étendre à l'étranger.

Voici le programme que nous offre M. J. J. Gagnier pour ce soir: 1. Marche et Cortège de "La Reine de Saba", Gounod; 2. Scènes Espagnoles, "Sevillana", Lord Elgar; 3. Ouverture "Rienzi", Wagner; 4. Solo de clarinette, "Polka Caprice", Mayeur, (A. Gagnier, soliste); 5. Fantaisie Symphonique "Kamarskaja", Glinka; 6. Marche, 3ème Mouvement, Symphonie Pathétique, Tchaikowski; 7. Poème Symphonique "Finlandia", Sibelius; 8. Humoresque "Windy Willies", Loevy; 9. Fantaisie "The Hall of Fame", Safranek; 10. Marches Militaires: "Dans les Airs", J. J. Gagnier; "Col. Bergey", Alford; "Manhattan Beach", Sousa.

EATON



Vous direz:

"Le soulier le plus confortable que j'aie jamais porté"

de votre première paire de

SOULIERS "ARCH PRESERVER"

Monsieur! Ils sont une révélation pour le confort des pieds. Ils vous donnent une nouvelle idée de la facilité d'adaptabilité d'une chaussure.

Les souliers "Arch Preserve" sont confectionnés pour l'homme qui réalise la nécessité, pour une chaussure, de supporter tout le pied... aux points voulus. Ils donnent la plus grande liberté aux muscles et aux os du pied. Cela est rendu possible par la confection spéciale de l'intérieur du soulier.

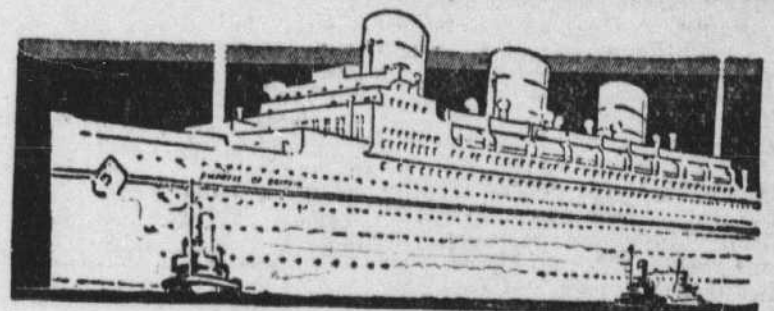
Questionnez les adeptes de ces souliers. Ils vous diront qu'aucune autre chaussure ne les satisfait.

En veau ou chevreau—bottines ou souliers
Largeurs AA à EE. Pointures 5 1/2 à 13.

10.00

RAYON DES CHAUSSURES POUR HOMMES
Au deuxième chez EATON — rue Victoria

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL



UNE MERVEILLE QU'IL FAUT VOIR

L'Empress of Britain

Le paquebot le plus moderne, le plus rapide
le plus luxueux du service Canadien.

EXCURSION A QUEBEC

Train spécial organisé par le "Devoir"
et le Pacifique Canadien

MONTREAL — Gare Windsor — Mercredi, 2 septembre, 8 a.m.

Première classe aller et retour, dîner-banquet à bord de l'Empress of Britain et visite complète du puissant océanique... \$8.30
(Le prix régulier, sans dîner ni visite est de \$10.15)

RETOUR A VOLONTE par tous les trains du C.P.R. jusqu'au vendredi soir, 4 septembre — propice à la visite de l'Exposition de Québec qui ouvre le 3 septembre; voyage à Ste-Anne de Beauré, etc.

VOYAGE DE 3 JOURS

Tière classe aller et retour, dîner et visite de l'Empress, visites en autocar de Québec, Montmorency et Ste-Anne de Beauré — Hôtel Champlain 2 nuits, chambre sans bain. Tout compris... \$17.00

VISITES EN AUTOCAR

Québec — 1 hr. 1/2 \$1.00
Ste-Anne de Beauré et retour, 4 hrs \$3.00
Ile d'Orléans, tournée de 5 hrs \$4.00
Pont de Québec le soir, 2 hrs \$1.00

Hébergement au Château Champlain, au Clarendon et Château Frontenac; prix sur demande.

S'INSCRIRE TOT POUR EVITER L'AFFLUENCE.

Pour tous renseignements, inscription, prospectus, adresser

LE DEVOIR — Service des Voyages

430, Notre-Dame Est — Tél. HARBOUR 1241 — Montréal

Chèques de voyages, assurances bagage et accidents, obtention de passeports.

das était passé devant elle, et plus alertement.

Les réponses, presque toujours, elles les composait elle-même. Après avoir réfléchi, il lui arrivait, le dimanche, de prendre la plume, le petit encrier de verre, trapu, fermé d'un bouchon, qui logeait, unique, dans la chambre des époux, sur une planche, et de s'appliquer à l'écriture. Mais cela la fatiguait plus que de recréer un chaudron de cuire, ou de traire quatre vaches, et le plus souvent, elle appelait Denise la veuve, en ces moments de silence qui s'offrent tout à coup, on ne sait pourquoi, dans les maisons très habitées.

— Viens donc, ma fille Denise, que j'écrive à celui du séminaire? Toi qui as une belle écriture, ça m'aidera grandement, si tu prends ma dictation.

Ce vieux mot lui était familier. La veuve ne refusait point, et, sans répondre autrement, s'asseyait, en prenant bien son temps, étalant sa jupe et relevant ses manches, devant la table de la salle.

Presque toujours, la mère, après avoir donné des nouvelles de chacun, des champs, et de la paroisse, ajoutait ce qu'elle appelait: une

petite invite. "N'empêche, disait-elle, que voilà bien longtemps qu'on ne s'est vu! Le père en sèche; moi, j'espère tout de même. Quand est-ce que notre Gilles viendra faire une visite à Penmur?"

La-dessus, elle ne recevait point de réponse.

Car il avait un projet, bien réfléchi, et qu'il avait confié au directeur même du séminaire.

C'était encore le dur hiver, les hargnes de vent, les pluies froides, les nuages poursuivis, toute séve en apparence endormie, et l'herbe des prés elle-même à peu près égale partout, lorsque le dernier fils de Maguern, Alexis, un matin, se mit à pleurer, devant une vraie montagne de fagots que le père et Ange.

— Ange revenu, depuis des mois, du régiment, — avaient apportée du champ de la Dorbe, dont les têtards, après neuf ans, avaient été émondés, et les épinettes rasées. Ramenant les deux charrettes vides, laissant à terre, pêle-mêle, sous les pompiers du verger, les fagots de chêne, les bourrées de ronces et d'ajoncs, Ange dit à son frère:

— C'est à toi de les mettre en tas, mon petit: nous autres, nous allons herser dans les Bas-Enclos, car le

temps presse.

Et certes, Alexis ne manquait point de cœur au travail, ni même de force, depuis un ou deux ans, mais, de commencer, tout seul, à façonner une meule de fagots, et une autre d'épinettes pour le four, était si "émoyé", que les larmes lui venaient aux yeux.

Anna vint à passer. Elle le vit. — Ne te fais pas de chagrin, dit-elle aussitôt: je vais t'aider!

— Tu ne pourras pas!

— Eh bien! tu vas voir! Le ménage est fini à cette heure. Donne-moi une fourche.

Elle avait donc pris une fourche d'acier bleu, qu'elle enfonçait dans les fagots, à l'endroit du lien, puis, soulevant la charge, d'un effort de reins et de bras, elle la traînait sur l'herbe et l'amenait jusqu'au pied d'Alexis, qui construisait la meule, tranche à tranche, et cassait, à coups de sabots, les brins de bois sec qui rompaient l'alignement. Au bout d'une heure, l'homme était épuisé. Il s'épongeait le front et le cou, avec son mouchoir à carreaux, et se reposait sans en avoir l'air, regardant, en bas, au-delà de la falaise, les vagues de brouillard qui se levaient de l'étang de Penmur.

Sa mère, qui cherchait Anna, s'avisa qu'elle pourrait bien être dans le verger, et s'y rendit.

— Est-il possible? dit-elle. Comme te voilà faite! Des épinettes et des feuilles pleines de cheveu! Des joues pires que des pommes rouges, qui n'ont pas seulement un bout de blanc! Et tes pauvres bras, qui tremblent, Anna! C'est pas un ouvrage de femme! Viens-t'en tout de suite!

Anna jeta la fourche, et répondit, très bas:

— Vous avez raison, tante Marie, c'est pas un ouvrage de femme: mais c'est un ouvrage de moi!

Elles s'en revinrent, l'une à côté de l'autre, dans le verger, et tournèrent, près du hangar, pour rentrer dans la cour. Marie Maguern regardait la jeune fille, d'un air de compassion. Elle avait, de chacun des siens, un souci qui lui faisait deviner ce qu'on ne lui disait pas. Mais Anna ne se cachait point d'elle.

— Pourquoi l'as-tu aidé, ma petite? Tu sais bien que ces travaux-là sont trop durs pour toi?

Elle vit aussitôt, droit vers elle, le regard qui ne mentait pas.

— Je me jette à tout ce qui m'est

demandé, tante Marie!

— Je le vois bien. — Je serai bientôt débarrassée de ma jeunesse... Je suis contente. Il faut que je ne compte plus...

La vieille maman comprit si bien, qu'elle se rapprocha encore d'Anna, et dit:

— Toi, Dieu t'aime! — Pourquoi le dis-tu, puisque je me plains quelquefois?

— Il t'a été demandé plus qu'à d'autres. Mais tu acceptes... Moi aussi, j'accepte de ne plus voir mon fils. Et j'ai du mal. Il sera grand, notre prêtre, de tous nos sacrifices.

— Je le crois, tante Marie. Les deux femmes rentrèrent dans la maison. Au dîner de midi, on parla de la meule de fagots qu'Alexis venait d'achever. Le père ne dit rien, d'abord, mais en sortant pour aller reprendre le herbage dans les Bas-Enclos, il commanda, d'un signe, à la mère Marie, de l'accompagner un moment, et allumant sa pipe, ce qu'il ne faisait que les jours de fatigue, il demanda:

— Je trouve qu'Anna vieillit vite? — Le plus curieux, Jean-Guillaume, c'est qu'elle s'en réjouit.

— Elle travaille plus que de ralonger.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: Georges Pelletier, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé
Après avoir été vigoureux et s'être avancés de 1 sou à 1-4 sou le boisseau, les cours ont subitement faibli faute de demande pour l'extérieur et ont clôturé avec des reculs de 1-4 à 3-4.

La Russie continue de faire une forte pression de vente, quoique la tendance soit à augmenter légèrement ses prix. Hier, ce pays a vendu encore 25,000 tonnes et on estime le chiffre de ses ventes à date aux environs de 2 millions de tonnes.

L'Allemagne paraît mieux disposée à utiliser les blés étrangers et cela devrait être un facteur de reprise important. La demande de l'Orient reste bonne et on estime que la chose sera avantageuse pour le Canada. Pour ces différents raisons, malgré que les stocks mondiaux soient de plus de 11 millions de boisseaux, Bradstreet estime qu'il y a lieu d'être quelque peu optimiste.

On rapporte des Etats-Unis que nombre de fermiers, parce que le prix du blé est élevé tandis que celui du blé est bas, utilisent maintenant cette dernière denrée pour nourrir le bétail et les volailles. On croit que cela aura pour effet de diminuer considérablement la pression de vente sur le marché du blé.

L'acier
Iron Age estime que l'activité dans l'industrie de l'acier, cette semaine, est à 30% du rendement maximum, soit au même niveau que la semaine dernière.

La Reichsbank
Comme on le prévoyait hier, la Reichsbank a réduit de 15 à 10% son taux de réescompte comme elle a aussi réduit le taux pour les prêts. Déjà, d'autres banques de l'Europe Centrale avaient réduit leurs propres taux et comme l'attente au sujet du moratoire est maintenant signée, on est d'opinion dans les milieux financiers que la situation devient beaucoup plus encourageante. C'est en se basant sur cela d'ailleurs que s'est fait le mouvement de hausse à Wall Street hier.

Le cinéma
Comme les autres genres d'entreprises, les compagnies de cinéma souffrent visiblement de la crise et presque toutes ont vu baisser leurs recettes depuis un an. Le dernier exemple est celui de Paramount Public qui vient de réduire une fois de plus son dividende. Au commencement de l'année, cette compagnie a payé \$1 en dividende pour le premier trimestre. Le dividende pour le second trimestre fut réduit à 62 1/2 sous par action tandis que celui pour le troisième trimestre n'est plus que de 1-40 d'action, ce qui représente au cours d'hier une valeur de 57 sous environ. La compagnie a décidé de payer en actions, afin de conserver ses ressources liquides pour rencontrer certaines charges, résultat de l'achat de plusieurs théâtres l'an dernier.

Canada Steamship
Suivant l'exemple de plusieurs autres compagnies de transport, Canada Steamship vient de réduire tous les salaires de ses officiers et employés de 10%. Les affaires de la compagnie sont assez bonnes, rapporte-t-on, et il ne paraît pas y avoir de risque au sujet du dividende de ses obligations.

Canadien National
Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 7 août se sont élevées à \$3,257,132 contre \$4,242,910 durant la semaine correspondante de 1930, une diminution de \$985,778.

Les wagons chargés aux E.-U.
Le nombre des wagons chargés aux Etats-Unis pendant la semaine terminée le 7 août, a été de 757,293, une augmentation de 15,541 sur la semaine précédente, mais une diminution de 162,488 sur la semaine correspondante de 1930.

L'essence
Les stocks d'essence aux Etats-Unis au 8 août, d'après l'American Petroleum Institute, étaient de 35,881,000 barils, une diminution de 861,000 barils sur la semaine précédente. A la même date, l'an dernier, les stocks étaient de 42,729,000 barils. En une année, les stocks ont donc baissé de 7 millions de barils et cette diminution se continuera rapidement si la politique de réduire la production s'étend quelque peu.

Dividendes déclarés
Canadian General Electric, \$1 par action ordinaire et 1-3-4 p.c. sur les actions privilégiées, payables le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre.

National Steel Car Corp., 50 sous par action payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 17 septembre.

Ogilvie Flour Mills Co., \$1.75 par action privilégiée, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 20 août.

Canadien Pacifique, 1-4 p.c. sur les actions ordinaires, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 1er septembre.

Paramount Public Corp., dividende en actions au taux de 2-1-2 p.c., payable le 30 septembre aux actionnaires inscrits le 4 septembre.

Cours des trusts fixes
Canada-América 5 1/4
C. I. T. S. 6 1/4
Corporate 4 1/4
North American 3 1/4
N. Y. Bank Trust Shares 7

LE MARCHE DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL GRAINS

(Prix au boisseau pour commandes des wagons.)	
Blé dur no 3	54
Blé dur no 4	53
Orge no 3	41
Orge no 4	40
Orge no 5	39
Avoine no 3	34
Avoine d'alimentation no 1	32
Mais argentin	67

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

Première patente	\$4.70
Seconde patente	\$3.90
Forêt à Boulanger	\$3.80

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au son.)

Gru Rouge	15.25 à 16.25
Gru Blanc	16.25 à 17.25
Gru Blanc	23.25 à 24.25

FOIN

(Prix la tonne.)

Extra no 2	\$14
No 2	\$10
No 3	\$10

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants.)

De crémère, en boîtes	23
De crémère, en blocs	24

FROMAGE

De Québec 11 1/2
D'Ontario 12

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants.)

Spéciaux	34
Extras	32
Premiers	25
Seconds	25

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

VOLAILES

Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)

Poulets à rôti	42 à 45
Poules	25 à 30
Dindons	43 à 44
Jeunes canetons	39
Canards à rôti	27

POMMES DE TERRE

Nouvelles, 80 lbs	50 à 60
-------------------	---------

Le marché des oeufs

Comme les arrivages d'oeufs frais à Montréal continuent à diminuer, les prix augmentent encore durant la semaine écoulée. Les campagnes offrent quelques petites quantités d'oeufs classés; elles se vendent: Extras 26-27c, Premiers 22-23c, Seconds 20-21c livrés.

On offre maintenant des charges de wagon d'oeufs venant des provinces de la prairie: Extras 26 1/2, 28c, Premiers 23 1/2-24c, Seconds 21 1/2-22c. Une charge de wagon d'oeufs de la Colombie anglaise est en route et elle est offerte à: Extras 29 1/2c, Premiers 26 1/2c, mais les acheteurs offrent un centin de moins. Les Extras de la Colombie anglaise sont offerts, sur place, à 27c, mais ce sont des oeufs qui n'ont pas été gardés longtemps.

Les commerçants de gros cotent les oeufs non classés aux producteurs et aux expéditeurs de la campagne, pour la semaine prochaine, sur la base suivante: Extras 25-26c, Premiers 21-23c, Seconds 18-19c livrés, caisses retournées. Les prix du gros aux détaillants sont: Extras 29-30c, Premiers 25-26c; Seconds 22-23c. Ces prix sont pour des oeufs qui ne sont pas mis en boîtes.

Le marché des volailles en vie est très ferme. Les arrivages augmentent, mais comme la demande est très bonne, les provisions se vendent bien. Les prix se maintiennent fermes et, en général, non changés. Les poules aussi bien que les poulets de grain se liquident bien.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINEE
Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN
270, rue Notre-Dame-est, Montréal

Valeurs	Haut	Bas	Midi
Brit. Am. Oil	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Cogswage Brew.	2 00	2 00	2 00
Distiller Sea	9	9	9
Home Oil	9 50	9 50	9 50
Imperial Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Inter. Petroleum	12 1/2	12 1/2	12 1/2
PTU. PUBLIQUES			
Beauharnois P.	4 1/4	4 1/4	4 1/4
MINES			
Noranda	19 00	18 75	18 75
Teck	34	35	34
Siscoe	2 80	2 80	2 80
Wright Harg.	2 80	2 80	2 80
TORONTO			
Acme Oil	16 1/2	16	16
Amulet	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Arco	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Bidegood	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Cleary	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Some Mine	1 35	1 35	1 35
Granada Rouny	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Honey Gold	6 00	6 00	6 00
Hollinger	1 85	1 85	1 85
Kirkland Lake	19 00	18 75	18 75
Noranda	37 1/2	37 1/2	37 1/2
North Can.	57 1/2	57 1/2	57 1/2
Sherritt Gord.	53 1/2	53 1/2	53 1/2
Siscoe	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Sudbury Basin	42	42	42
Sylvanite	67	67	67
Teck	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Vipond	76	76	76
Wright Harg.	2 83	2 83	2 83
HORS LISTE			
Abana	5	5	5
Big Missouri	22	21	21
Robio	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Brookline	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Imperial Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Int. Nickel	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Int. Petroleum	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Norand	25	24 1/2	24 1/2
Batchie	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Ventures	42	42	42

Cours des grains

WINNIPEG
Blé, oct., 56 5-8; déc., 57 1-8.
Avoine, oct., 30 3-8; déc., 28 1-2.
Orge, oct., 31 1-8; déc., 32.
Seigle, oct., 30 3-4; déc., 32 1-8.

CHICAGO
Blé, sept., 49 5-8; déc., 53 1-4.
Avoine, sept., 22; déc., 23 7-8.
Mais, sept., 48 7-8; déc., 39.

EN BOURSE LOCALE

Smelting recule

Le marché local a encore été faible ce matin. Consolidated Smelting a reculé de 2-1-2 à 95 en ne donnant aucun signe d'activité tandis que Pacific Canadian a perdu un autre point à 22-1-2. Britannic et Montreal Power restent à peu près fermes tandis que National Breweries, Power Corp. et Shawinigan fléchissent de quelques fractions. McGill-Frontenac avance de 1-2 point.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GÉOFRÉ & CIE, courtiers, 231, rue Notre-Dame-est, Montréal

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
9 Bell Telephone	136	136	18 1/2	18 1/2	136	
310 Brazilian	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	
110 B.C. Electric "A"	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2	
130 Can. Car. pref.	19	19	23 1/2	23 1/2	22 1/2	- 1
168 Can. Pacific	5	5	5	5	5	
100 Cockshutt Plow	50	50	50	50	50	
65 Can. Pow. and Pap.	98	98	95	95	95	- 2 1/4
20 Dom. Bridge	32 3/4	32 3/4	32 3/4	32 3/4	32 3/4	
10 Hamilton Bridge	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	
45 Hollinger	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	
500 Int. Nickel	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	
35 McColl	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/2
275 Mont. Power	48	48	47 1/4	47 1/4	47 1/4	
40 Nat. Breweries	27 1/4	27 1/4	27 1/4	27 1/4	27 1/4	- 1/4
5 Nat. Steel Car	18	18	18	18	18	
10 Ottawa Power pref.	103 3/4	103 3/4	103 3/4	103 3/4	103 3/4	
50 Power Corp.	44	44	44	44	44	- 1/2
50 Price Bros. pref.	31	31	31	31	31	
10 Quebec Power	84	84	84	84	84	
193 Shawinigan	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+ 1/2

BANQUES

Montréal: 1 à 255; Royale: 4 à 241.

Le marché du bétail

Le nombre de bêtes à cornes exportées à la Grande-Bretagne, la semaine dernière, se chiffre à 1,027 dont 601 furent expédiées sur le *Manchester Citizen* et 426 sur le *Dunard Head*, ce dernier bateau étant un de ceux qui ont été ajoutés au commerce, à la suite des démarches entreprises par le ministère fédéral de l'agriculture en coopération avec le ministère du commerce, afin de se procurer assez d'espace sur les océaniques pour transporter tous les animaux venant au marché britannique.

Comme tout, le marché des bêtes à cornes indique une condition très bonne dans le cas des meilleures catégories, mais sur certains marchés, les catégories intermédiaires se vendaient lentement et indifféremment. La quantité de bovins nourris au grain était peu abondante et la demande était assez active pour ceux que l'on offrait. Les vaches et les taureaux se vendaient visiblement lentement à certains centres. Le prix le plus élevé sur les bouvillons pesant de choix, à Toronto, fut \$6.50; les bons poids donnaient 6.25, tandis que les vaches nourries rapportaient, parfois \$9. A Montréal, deux changements de bouvillons, poids moyen de 950 à 1100 livres, se vendaient \$6.75. A Winnipeg, le prix le plus élevé fut de \$6.25; Calgary payait \$5.25 pour quelques animaux pesant de choix; Edmonton environ \$5.50 et les trois marchés de la Saskatchewan \$5 et un peu plus pour les meilleurs. Ces prix furent payés sur des marchés un peu plus avantageux à Toronto, à Montréal et à Edmonton. La qualité des arrivages, en général, indique un niveau bas, et dans les circonstances, le marché se maintient très bien. Les bovins éligibles aux catégories de bœufs marqués de rouge et de bleu, de même que ceux convenant à l'exportation à la Grande-Bretagne, continuent à occuper un bon rang sur le marché et on croit qu'ils donneront toujours un avantage distinct sur les autres qualités. Les vaches nourries se vendent à des prix continuellement bons et le prix de \$6 n'est pas rare sur le marché de Winnipeg.

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change:

COURS MOYENS LE 12 AOUT 1931	
Angleterre, Livre \$ 4.86 2-3	4.87 1/2
France, Franc	3.92 3/8 à 4 1/8
Belgique, Belga	13.9
Italie, Lire	19.3c
Suisse, Franc	19.3c
Hollande, Florin	40.2c
Espagne, Peseta	19.3c
Suède, Couronne	26.8c
Norvège, Couronne	26.8c
Danemark, Couron.	26.8c
Brésil, Milreis	32c
Etats-Unis, Dollar	38-8 prime
Allemagne, R Marks	23.8c

Les ventes d'immeubles

COMPILATION D'INTEREST PITT & CIE
Hier, 25 ventes, dont 18 de \$2,000 et plus, ont été enregistrées, pour un montant de \$170,729.30.
La vente la plus importante, de \$44,500, a été transgée dans le quartier Saint-Georges, entre le shérif et le shérif, rue J.-A. Leblond, pour des immeubles sis rue City-Councilors.

Voici la liste des ventes:
Abana, Rue Fabre, bâties nos 6813 à 6817; lot partie nos 463-876. Terrain 29 1/2 x 87-2 pieds. D. Jannette et J. Leblond, notaires, 1931.
Bivd. Gouin, bâties nos 208-528 à 531. Le shérif de Montréal, L. G. Beaubien, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, \$6,000. — 1931.
Rue D. Paquette, bâties. Lot no 484-6. Terrain 25 x 112 pieds. D. Jannette et J. Leblond, notaires, 1931.
Bivd. Gouin, bâties no 131. Lot droits dans 268-528 à 531. L.-A. Robillard, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, A. A. Robillard, \$2,500. A. Bélanger, notaire, 1931.
Ave. Merritt, vacant. Lot nos 124-128. Terrain 25 x 140 pieds. L. G. Beaubien, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, vacant. Terrain 5,948 pieds. C. J. Patton, A. la cité de Westmount, \$8,515.60. G. R. Lighthall, notaire, 1931.
Delormier, Rue Marie-Anne est. Bâties nos 2250 à 2260. Lot partie nos 9-90, 97. Terrain 48 x 65 1-2 pieds. D. Jannette et J. Leblond, notaires, 1931.
Bivd. Gouin, bâties no 131. Lot droits dans 268-528 à 531. L.-A. Robillard, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, A. A. Robillard, \$2,500. A. Bélanger, notaire, 1931.
Ave. Merritt, vacant. Lot nos 124-128. Terrain 25 x 140 pieds. L. G. Beaubien, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, vacant. Terrain 5,948 pieds. C. J. Patton, A. la cité de Westmount, \$8,515.60. G. R. Lighthall, notaire, 1931.
Delormier, Rue Marie-Anne est. Bâties nos 2250 à 2260. Lot partie nos 9-90, 97. Terrain 48 x 65 1-2 pieds. D. Jannette et J. Leblond, notaires, 1931.
Bivd. Gouin, bâties no 131. Lot droits dans 268-528 à 531. L.-A. Robillard, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, A. A. Robillard, \$2,500. A. Bélanger, notaire, 1931.
Ave. Merritt, vacant. Lot nos 124-128. Terrain 25 x 140 pieds. L. G. Beaubien, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, vacant. Terrain 5,948 pieds. C. J. Patton, A. la cité de Westmount, \$8,515.60. G. R. Lighthall, notaire, 1931.
Delormier, Rue Marie-Anne est. Bâties nos 2250 à 2260. Lot partie nos 9-90, 97. Terrain 48 x 65 1-2 pieds. D. Jannette et J. Leblond, notaires, 1931.
Bivd. Gouin, bâties no 131. Lot droits dans 268-528 à 531. L.-A. Robillard, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, A. A. Robillard, \$2,500. A. Bélanger, notaire, 1931.
Ave. Merritt, vacant. Lot nos 124-128. Terrain 25 x 140 pieds. L. G. Beaubien, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, vacant. Terrain 5,948 pieds. C. J. Patton, A. la cité de Westmount, \$8,515.60. G. R. Lighthall, notaire, 1931.
Delormier, Rue Marie-Anne est. Bâties nos 2250 à 2260. Lot partie nos 9-90, 97. Terrain 48 x 65 1-2 pieds. D. Jannette et J. Leblond, notaires, 1931.
Bivd. Gouin, bâties no 131. Lot droits dans 268-528 à 531. L.-A. Robillard, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, A. A. Robillard, \$2,500. A. Bélanger, notaire, 1931.
Ave. Merritt, vacant. Lot nos 124-128. Terrain 25 x 140 pieds. L. G. Beaubien, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, vacant. Terrain 5,948 pieds. C. J. Patton, A. la cité de Westmount, \$8,515.60. G. R. Lighthall, notaire, 1931.
Delormier, Rue Marie-Anne est. Bâties nos 2250 à 2260. Lot partie nos 9-90, 97. Terrain 48 x 65 1-2 pieds. D. Jannette et J. Leblond, notaires, 1931.
Bivd. Gouin, bâties no 131. Lot droits dans 268-528 à 531. L.-A. Robillard, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, A. A. Robillard, \$2,500. A. Bélanger, notaire, 1931.
Ave. Merritt, vacant. Lot nos 124-128. Terrain 25 x 140 pieds. L. G. Beaubien, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, vacant. Terrain 5,948 pieds. C. J. Patton, A. la cité de Westmount, \$8,515.60. G. R. Lighthall, notaire, 1931.
Delormier, Rue Marie-Anne est. Bâties nos 2250 à 2260. Lot partie nos 9-90, 97. Terrain 48 x 65 1-2 pieds. D. Jannette et J. Leblond, notaires, 1931.
Bivd. Gouin, bâties no 131. Lot droits dans 268-528 à 531. L.-A. Robillard, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, A. A. Robillard, \$2,500. A. Bélanger, notaire, 1931.
Ave. Merritt, vacant. Lot nos 124-128. Terrain 25 x 140 pieds. L. G. Beaubien, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, vacant. Terrain 5,948 pieds. C. J. Patton, A. la cité de Westmount, \$8,515.60. G. R. Lighthall, notaire, 1931.
Delormier, Rue Marie-Anne est. Bâties nos 2250 à 2260. Lot partie nos 9-90, 97. Terrain 48 x 65 1-2 pieds. D. Jannette et J. Leblond, notaires, 1931.
Bivd. Gouin, bâties no 131. Lot droits dans 268-528 à 531. L.-A. Robillard, notaire, 1931.
Rue D. Paquette, A. A. Robillard, \$2,500. A. Bélanger, notaire, 1931.
Ave. Merritt, vacant. Lot nos 124-128. Terrain 25 x 140 pieds. L. G. Beaubien, notaire, 1931.

LA VIE SPORTIVE

Canadien vainqueur des Leafs

Le club Canadien s'est rapproché de la première position de la ligue de Crosse Internationale en remportant hier soir, au club Toronto par un résultat de 8 à 4, en présence d'une assistance assez considérable.

Le Canadien avait un nouveau joueur dans les buts et Sutherland, la nouvelle recrue du Bleu Blanc Rouge, a largement contribué à l'échec des visiteurs, car sa tenue aux filets du club local fut quasi irréprochable. La joute d'hier soir donna lieu à une véritable lutte entre les deux gardiens de buts et malgré la défaite du Toronto, l'arbitre a fait de beaux arrêts et n'est nullement responsable de l'insuccès des Torontonien.

La lutte fut serrée à la première période. Canadien prit un gros avantage mais ensuite le club visiteur se rallia et le score était en sa faveur à la reprise du jeu, au deuxième engagement. Ici Canadien égala le score sur un coup de Paul avec deux autres points pour en ajouter deux autres au dernier engagement.

La partie fut dure mais aucune blessure grave. Il n'y eut que six punitions, toutes des mineures.

Davidson et Dussault, des Canadiens, ainsi que Kendall, des Leafs, furent les étoiles des compteurs. Ils firent chacun deux points. Dussault eut aussi un assist. Martin, Vincent et White eurent chacun un point et aideront trois en comptant un autre.

Alignement des équipes:

CANADIEN	TORONTO
Sutherland	but Large
Thomas	défense Bury
Langevin	défense Plummer
McAvoy	Rover Denny
DeGray	centre Spencer
Boulaine	attaques White
Vincent	attaques Zimmer
Brossard	subs Martin
Heureux	Kendall
Primeau	Draden
Lafrance	Dussault
Langevin, Davidson	Pim
Six Six Jocks	Pringle

SOMMAIRE

Première période	
1. Toronto: Kendall, Martin	1.55
2. Canadien: DeGray, Martin	1.55
3. Canadien: Dussault, McAvoy	4.35
4. Canadien: Vincent, Davidson	13.40
5. Toronto: White	13.55
6. Toronto: Martin	18.40
7. Toronto: Kendall, White	19.30

Punition: Kendall, DeGray, Davidson

Deuxième période	
8. Canadien: Thomas	5.03
9. Canadien: Boulaine	12.55
10. Canadien: Davidson	17.20
Punitions: Bury, Primeau et Martin	

Troisième période	
1. Canadien: Dussault	4.40
2. Canadien: Davidson	5.45
Punitions: Bury, N. Langevin	

LES COLTS DÉFAITS

Cornwall, 12. — Le club Montclair s'est maintenu dans la course au championnat de la ligue internationale de crosse en battant le Cornwall par 8 à 5 hier soir.

La partie fut intéressante et les Colts ont bataillé avec énergie jusqu'à la fin, comptant même le dernier point de la soirée. Pour les visiteurs, Lionel Conacher fut en vedette. Il a enregistré cinq points. Stewart a compté deux points. Russell Whitford fut le meilleur des Colts, avec trois de leurs cinq points.

Alignement des équipes:

MAROONS	CORNWALL
Coutie	but Shannon
Spring	défense P. Whitford
Clark	défense Boucher
Roche	centre Poole
Davies	rover Collins
Stewart	avant R. Whitford
Conacher	avant A. Contant
Pickering	sub Fillion
Morris, O'Regan	Degrav
Mayo	MacMillan, J. Contant
McCormick, Leighton	Lotz
Arbitre: J.-P. Saint-Thomas.	
Juge du jeu: Olivier Secours.	

SOMMAIRE

Première période	
1. Maroons, Conacher	3.30
2. Cornwall, A. Contant	3.00
3. Cornwall, A. Contant	3.00
4. Maroons, Conacher	3.00
5. Maroons, Conacher	2.00
Punitions: Leighton, Davies 2, Clark et P. Whitford 2.	

Deuxième période

6. Maroons, O'Regan	3.00
7. Maroons, Conacher	1.00
8. Cornwall, R. Whitford	3.00
9. Maroons, Stewart	3.00
10. Cornwall, R. Whitford	6.00
11. Maroons, Conacher	2.00

Punitions: A. Contant, Leighton Spring et Davies.

Troisième période

12. Maroons, Stewart	2.00
13. Cornwall, R. Whitford	14.00
Punitions: Clarke, Roche, Davies, Leighton, Spring et DeGray 2.	

Résultat final: Maroons 8, Cornwall 5.

Coups de circuit

LIGUE INTERNATIONALE

Aucun.

LIGUES MAJEURES

McNair, Athlétiques	1
Les Meneurs	
Gehrig, Yankees	31
Ruth, Yankees	30
Klein, Phillies	26
Fox, Athlétiques	21
Averill, Indiens	21
Simmons, Athlétiques	19
Total par ligue	
Américaine	414
Nationale	366

LES MEILLEURS FRAPPEURS

G. A. B. R. H. Pct	
Simmons, A'S	109 44 94 168 .382
Ruth, Yankees	98 366 97 139 .380

Le champion Henri Deglane au programme

Le champion du monde Henri Deglane sera au programme des promoteurs Lucien Riopel et Louis Lefebvre, lundi soir prochain, alors qu'il rencontrera dans la finale Frank Judson, l'entraîneur de l'université Harvard. Le champion du monde est revenu au Canada après un séjour de plusieurs semaines aux États-Unis où il a livré nombre de combats, toujours avec un succès grandissant. Il était à la séance de lutte de lundi soir dernier, en compagnie de son vieux professeur, M. Célestin Moret, qu'il a fait venir de France.

Il l'a présenté à ses amis et aux autres lutteurs en leur disant que c'était grâce à lui et à ses excellents conseils qu'il avait pu devenir l'athlète accompli qu'il est présentement.

Il sera à côté de l'arène, a-t-il dit, lundi soir prochain, lorsque je risquerai mon titre contre Frank Judson pour lequel j'ai une admiration sans borne. Judson, à mon avis, est un des plus grands athlètes des temps modernes. Il connaît à fond la lutte et il applique des prises que le grand public ne remarque peut-être pas mais qui n'en sont pas moins des chefs-d'œuvre de compréhension de l'anatomie humaine. Ce sera certainement l'un des adversaires les mieux qualifiés que j'aie rencontrés à date.

Le public de Montréal connaît Judson de vieille date. Lors du grand tournoi international, il avait émerveillé les spectateurs quotidiennement par ses incomparables exploits. Il s'était classé parmi les premiers lutteurs et sans une malchance, il aurait probablement remporté les honneurs de la première place et la ceinture que possède Wladek Zbysko.

Plus tard, lors d'une séance organisée par le promoteur Lucien Riopel au Monument National, Judson avait livré un combat unique en son genre à Wladek Zbysko. Il avait pris la première chute et il semblait devoir prendre la deuxième lorsque le Polonais lui appliqua une prise d'orteils si douloureuse qu'il fut forcé d'abandonner. Il ne put revenir dans l'arène car il ne pouvait plus se tenir sur son pied. Il se ressentit longtemps de cette prise que le grand lutteur polonais lui avait appliquée avec une énergie remarquable.

Judson, depuis, a livré de nombreux combats. Ceux qui détiennent des victoires sur lui peuvent facilement se compter. Presque partout, il est reconnu comme l'un des célébrités du matelas. Il est actuellement en condition physique superbe comme les spectateurs ont pu en juger en ces derniers temps.

Il a fait partie nulle avec le comte Zaryoff et avec Nick Lutze, deux hommes que Deglane a eu bien de la difficulté à battre, et il a même eu, sur ses rencontres, avait été de plus longue durée, il aurait certainement remporté la victoire.

Entre le champion du monde et Frank Judson, ce sera une lutte vivement intéressante, contestée lundi soir prochain. Le programme comporte trois autres combats; une semi-finale de 45 minutes entre Joe Malcewicz et Nick Lutze; deux préliminaires de 20 minutes entre Charles Straak et George Vassel et entre Al Moroz et Elzear. C'est un programme de choix que les promoteurs ont voulu préparer maintenant que les temps frais sont revenus et que l'Arena Mont-Royal est l'endroit tout désigné pour passer une soirée excellente chaque lundi.

Les prix n'ont pas été augmentés pour la circonstance et les dames accompagnées seront admises à moitié prix.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE	
Washington	.002201000—3 8 2
Chicago	.000000000—0 3 1
Marberry et Spencer; Faber, Moore et Tate, Grube.	
Philadelphie	.204000020—8 14 0
Détroit	.001000000—1 8 1
Grove et Cochrane; Sorrell, Sullivan et Hayworth.	
Boston	.300000010—4 11 0
St-Louis	.001010100—3 9 2
MacFayden et Barry; Collins, Braxton et Ferrell.	

New-York-Cleveland, partie remise, pluie.

LIGUE NATIONALE

Toutes les joutes d'hier ont été remises à cause de l'inclemence de la température.

ASSOCIATION AMERICAINE

Première partie:

Minneapolis	4 11 1
Toledo	9 14 1
Wilson, Miller, Sheehan et Hargrave; Rabb, Shoffner et Henline.	

Deuxième partie:

Minneapolis	7 13 2
Toledo	3 7 0
Brillheart, et Griffin; Ryan et De-cornier.	

St-Paul 2 6 0 |

Columbus 5 10 1 |

Bett et Fenner; Grabowski et Hinkle. Partie terminée à la cinquième manche à cause de pluie.

Deuxième partie St-Paul à Columbus, remise, pluie.

Kansas City 3 7 4 |

Indianapolis 8 8 1 |

Thomas, Sanders et Peters; Burwell et Riddle.

Milwaukee 7 15 0 |

Louisville 5 14 1 |

Gearin, Croush et Manion; Penner et Shea.

Webb, R. Sox 105 406 73 146 .360 |

West, Snat 93 375 63 435 .360 |

Davis, Phil. 107 435 93 150 .345 |

Klein, Phil. 107 435 93 150 .345 |

Terry, Giants 105 422 80 145 .344 |

Les boxeurs ont commencé l'entraînement

Maintenant que toutes les difficultés au sujet de la date ont été réglées et que tout est arrangé pour le premier réel combat de championnat jamais organisé à Montréal, les deux adversaires de ce combat de 15 rondes qui aura lieu au Forum le 25 prochain ont maintenant commencé leur entraînement.

Al. Brown, généralement reconnu comme le champion poids coq du monde, et qui a signé pour défendre son titre contre Pete Sanstol au Forum le 25, a commencé son entraînement intensif hier au camp d'entraînement de Mme Bey, à Summit, N.J., d'après les télégrammes reçus par le promoteur Armand Vincent de la part de Dave Lumsanski, gérant du champion du monde qui mesure 5 pieds et 11 pouces. Sanstol, qui est reconnu à Montréal comme champion, mais ailleurs comme premier aspirant au titre, a aussi commencé son entraînement sérieux hier après-midi au gymnase en plein air de Raoul Godbout au coin des rues Ivesville et Mont-Royal.

Sanstol a commencé à boxer pour la première fois depuis son combat sensationnel avec Eugène Huat, de France, n'ayant fait aucun entraînement avec les gants avant ce moment, à cause de deux coupures qu'il reçut durant ce dur combat. Une était en dessous de l'oeil droit et l'autre au-dessus de l'oeil gauche, et bien que peu profondes, elles saignèrent abondamment durant le combat, le faisant paraître en beaucoup plus mauvaise condition qu'il ne l'était. Elles, sont toutes deux complètement guéries, mais Sanstol portera un protecteur particulièrement confectionné durant son entraînement afin de les protéger des coups qu'il pourrait recevoir de ses entraîneurs. Le boxeur norvégien a des os très prononcés sur les joues et autour des yeux et est plus apte que tout autre boxeur à recevoir des coupures consécutivement.

Il tient à ce que son visage soit intact lorsqu'il rencontrera le dur coqneur Brown, qui avec ses bras extraordinairement longs possède un solide coup dans chaque main. Sanstol s'est entraîné hier avec des boxeurs locaux, mais son gérant Raoul Godbout a laissé entendre qu'il était à prendre des arrangements avec deux rapides boxeurs de New-York pour prêter main forte à Sanstol et augmenter sa vitesse pour le combat le plus important de sa brillante carrière. Plusieurs sont d'opinion que dans son combat contre Huat, Sanstol n'avait pas la vitesse qu'on lui a bonnie par le passé ainsi que son jugement des distances qui était si apparent dans ses combats précédents et on croit pouvoir attribuer ceci au manque d'entraînements et à des capacités insuffisantes pour le moment.

Pour le Forest Frères, C. Bowden, receveur; W. Turner, L. Thomas, O. Quevillon et S. Slayton, lanceurs; W. Collins, 1er but; R. Goudreau et J. Doyle, 2ème but; Dan Cousineau, 3ème but; C. Reeb, arrêt-court; Jean Sauvé, champ droit; Ch. Laverrière, champ centre; "Boston" Duchaine, champ gauche; J. M. Bergeron, A. Connelly et R. Meunier, substitués.

Allons donc en foule encourager nos joueurs locaux, tout en passant un après-midi des plus agréables.

Indépendante des Gérants de Montréal

Le public aura une bonne idée de la qualité du jeu qui leur sera fourni dimanche prochain, en constatant l'alignement des deux clubs composés des étoiles suivantes:

Pour le Jos, Choquette: Ch. Dal-faire, receveur; J. Correy et Ch. Grisé, lanceurs; A. Mondou, 1er but; P. Yvon, 2ème but; S. Mantha et O. Major, 3ème but; A. Laplante, arrêt-court; R. Gladu, champ droit; W. Larochelle, champ centre; I. Allard, champ gauche; A. Petelle, substitut.

Pour le Forest Frères: C. Bowden, receveur; W. Turner, L. Thomas, O. Quevillon et S. Slayton, lanceurs; W. Collins, 1er but; R. Goudreau et J. Doyle, 2ème but; Dan Cousineau, 3ème but; C. Reeb, arrêt-court; Jean Sauvé, champ droit; Ch. Laverrière, champ centre; "Boston" Duchaine, champ gauche; J. M. Bergeron, A. Connelly et R. Meunier, substitués.

Alors donc en foule encourager nos joueurs locaux, tout en passant un après-midi des plus agréables.

Une victoire facile pour Somerville

Dixie, 12. — La deuxième ronde du tournoi de golf pour le championnat amateur du Canada, qui aura lieu aujourd'hui, verra treize Canadiens et trois Américains se disputer les honneurs de la victoire et la lutte promet d'être chaude tout comme l'a été la ronde initiale d'hier après-midi.

C. Ross Somerville, champion de l'année dernière, qui est à défendre son titre n'a pas eu de difficulté à battre son adversaire qu'il a vaincu avec un score de treize en avant et de onze à jouer. Fenwick, du club Summerlea de Montréal, qui a fait face au champion, a offert toute la résistance dont il était capable, mais cela n'était pas suffisant devant la puissance de son formidable adversaire.

Carroll M. Stuart, jeune golfeur de vingt-quatre ans, du club Marlborough de Montréal, a remporté une victoire sensationnelle sur Jesse P. Guilford, de Boston, ancien champion amateur des États-Unis et un de ceux qu'on pensait voir en finale.

Les survivants de la délégation américaine sont Arthur "Ducky" Yates, Rochester, N.Y., William et Francis W. Ryan, père et fils, membres du club Oakland Hills, de Détroit.

Les joueurs de Montréal sont Cameron, Laval, Stuart, Marlborough, T. G. McAthey, de Kanawaki, Ed-wine A. Innes, Islesmere, Hugh B. Jacques, Whitlock, Robert Costello et Gordon B. Taylor de Kanawaki.

Les scores de Stuart et Somerville

Somerville vs Fenwick—Aller:

Somerville 5 543 444 35—70

Fenwick 5 554 645 545—43

Retour:

Somerville 4 443 534 354—35—70

Fenwick 4 454 534 465—40—83

Aller:

Somerville 5 543 444 4

Fenwick 5 553 353 5

La plus haute église hydraulique au monde est située près de Peterborough, Ont., sur le canal de Trent, l'une des branches du réseau fluvial intérieur du Canada.

LE RECORD PARLE par LUI-MÊME

Les merveilles accomplies par les hommes restent toujours sujettes à défi; mais les ingénieurs canadiens ont établi, par la construction de cette église, un record qui, depuis des années, défie victorieusement le monde.

Non seulement la Turret détient-elle, parmi les amateurs de bonnes cigarettes virginiennes, un record de saveur qui défie toutes les autres cigarettes, mais elle établit constamment de nouveaux records de popularité.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

LE RECORD PARLE par LUI-MÊME

Les merveilles accomplies par les hommes restent toujours sujettes à défi; mais les ingénieurs canadiens ont établi, par la construction de cette église, un record qui, depuis des années, défie victorieusement le monde.

Non seulement la Turret détient-elle, parmi les amateurs de bonnes cigarettes virginiennes, un record de saveur qui défie toutes les autres cigarettes, mais elle établit constamment de nouveaux records de popularité.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

LE RECORD PARLE par LUI-MÊME

Les merveilles accomplies par les hommes restent toujours sujettes à défi; mais les ingénieurs canadiens ont établi, par la construction de cette église, un record qui, depuis des années, défie victorieusement le monde.

Non seulement la Turret détient-elle, parmi les amateurs de bonnes cigarettes virginiennes, un record de saveur qui défie toutes les autres cigarettes, mais elle établit constamment de nouveaux records de popularité.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

12 pour 15c
20 pour 25c
—aussi en boîtes
plates métalliques
de
50 pour 60c

LE RECORD PARLE par LUI-MÊME

Les merveilles accomplies par les hommes restent toujours sujettes à défi; mais les ingénieurs canadiens ont établi, par la construction de cette église, un record qui, depuis des années, défie victorieusement le monde.

Non seulement la Turret détient-elle, parmi les amateurs de bonnes cigarettes virginiennes, un record de saveur qui défie toutes les autres cigarettes, mais elle établit constamment de nouveaux records de popularité.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

Non seulement la Turret détient-elle, parmi les amateurs de bonnes cigarettes virginiennes, un record de saveur qui défie toutes les autres cigarettes, mais elle établit constamment de nouveaux records de popularité.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

Non seulement la Turret détient-elle, parmi les amateurs de bonnes cigarettes virginiennes, un record de saveur qui défie toutes les autres cigarettes, mais elle établit constamment de nouveaux records de popularité.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

Non seulement la Turret détient-elle, parmi les amateurs de bonnes cigarettes virginiennes, un record de saveur qui défie toutes les autres cigarettes, mais elle établit constamment de nouveaux records de popularité.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

Non seulement la Turret détient-elle, parmi les amateurs de bonnes cigarettes virginiennes, un record de saveur qui défie toutes les autres cigarettes, mais elle établit constamment de nouveaux records de popularité.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

Non seulement la Turret détient-elle, parmi les amateurs de bonnes cigarettes virginiennes, un record de saveur qui défie toutes les autres cigarettes, mais elle établit constamment de nouveaux records de popularité.

LE TORONTO EST EN TETE

Toronto	8 4 0 119 79 16
Canadien	7 4 0 107 83 14
Montréal	6 6 0 116 118 12
Cornwall	2 9 0 63 122 4

PROCHAINES PARTIES

Vendredi soir
Montréal à Toronto
Cornwall à Canadien

Stuart vs Guilford — Aller:

Stuart 443 445 346—37

Guilford 544 556 537—44

Retour:

Stuart 343 435 455—36—73

Guilford 432 534 456—36—80

Aller:

Stuart 443 334 4

Guilford 554 445 4

Première ronde

C. M. Stuart, Marlborough, Mont-réal, a battu Jesse P. Guilford, Bos-ton, 12 et 11.

Au conseil municipal

M. Bray demande aux échevins de lui continuer leur confiance jusqu'à ce que les tribunaux aient décidé de l'affaire de Vaudreuil — Un nouveau terrain de jeux dans le quartier Saint-Joseph — Opposition au projet de l'élargissement de la rue Saint-Denis, au nord du boulevard Crémazie — Les rapports adoptés

Le conseil municipal s'est réuni hier après-midi. M. l'échevin Weldon, maire suppléant, occupait le fauteuil. A l'ouverture de la séance, M. Bray, sur question de privilège, a parlé des procédures prises contre lui récemment et auxquelles il a répondu par des procédures analogues. M. Bray n'a pas donné de détails, il s'est contenté de demander au conseil de lui continuer sa confiance jusqu'à ce que les tribunaux décident. Je crois avoir agi légalement, dit-il, sans cachette, et j'ai payé mes duns à la ville. Dans la politique il y en a qui font la bataille loyalement, mais d'autres la font d'une manière déloyale. Je ne voudrais pas pour tout l'or au monde avoir entaché la réputation du conseil par mes actes.

M. le maire Stewart, de Toronto, actuellement à Montréal, est entré ensuite dans la salle du conseil; il a pris place à droite du maire. Il est reparti quelques minutes plus tard, pendant l'adoption des rapports du comité, après qu'on eut échangé les compliments d'usage.

On trouvera plus bas les principaux rapports du comité exécutif adoptés au cours de la séance. Le rapport no 1, "à l'effet de reconnaître la Corporation de Crédit et d'Entreposage comme mont-de-piété", a été ajourné par M. Schubert. Cette corporation est déjà enregistrée par une loi à ce genre d'affaires. Elle est disposée à céder à la ville 10 pour cent de ses profits nets en considération d'une vague reconnaissance officielle comme mont-de-piété de Montréal. La ville n'assume d'ailleurs aucune responsabilité. La corporation garantit à la ville un revenu minimum de \$1,200.

Parmi les rapports adoptés il convient de noter celui qui a trait à la donation à la ville, par la succession Chas S. Campbell, d'un terrain rue Chatham, qui devra être utilisé comme terrain de jeu. Le nouveau terrain de jeu que donne cette succession est situé dans le quartier Saint-Joseph et a une superficie de 18,936 pieds carrés.

L'élargissement de la rue St-Denis

L'ordre du jour de la séance ne comportait que la fameuse expropriation pour l'élargissement de la rue Saint-Denis au nord du boulevard Crémazie. M. Legault a continué son opposition systématique à ce projet. On sait que la première fois que cette affaire a été amenée au conseil par rapport de l'exécutif, M. Legault l'a fait ajourner. La deuxième fois il a obtenu la remise pour consulter ses électeurs, hier il a présenté deux amendements au rapport et finalement le conseil s'est ajourné sans voter le rapport à cause de l'absence d'un trop grand nombre d'échevins. Le débat a été fertile en points d'ordre. Chacun parlait à côté de la question, ou sur la proposition principale alors qu'il s'agissait d'un amendement, et dès qu'un point d'ordre était soulevé on répondait par un autre point d'ordre.

M. Legault a basé son opposition au projet sur une résolution d'une association de citoyens d'Ahnstic qui s'est prononcée contre l'expropriation pour le moment. Il ressort du débat que l'assemblée en question n'était pas unanime. Selon M. Charbonneau, on y aurait surtout discuté de la répartition du coût et non de l'expropriation elle-même. Quant à la résolution elle-même, quelque 22 ou 25 membres de l'association en question purent seuls voter, ayant seuls payé leurs cotisations, et il y eut une majorité de 4 à 9, selon les versions, contre le projet.

L'amendement Legault

Voici le texte du premier amendement proposé par M. Legault et appuyé par M. Monette.

"Que la motion présentée devant le Conseil soit amendée en remplaçant les mots 'soit adopté' par les mots suivants: 'reste sur le bureau et que le Comité exécutif soit en même temps prié de soumettre audit Conseil, dans le plus bref délai possible, la liste des personnes, avec leur adresse, qui sont, depuis un an, devenues propriétaires de certains des immeubles que ledit rapport du Comité exécutif recommande d'acheter à l'amiable ou par voie d'expropriation'."

M. Legault explique que l'expropriation n'est pas dans l'intérêt général, mais dans le seul intérêt des individus qui ont acheté des lots en prévision de l'expropriation. M. Biggar réplique en déposant un rapport des estimateurs comme quoi il n'y a eu que deux ventes sur cette partie de la rue Saint-Denis, depuis 12 mois, une d'un terrain de \$150 et l'autre d'un terrain de \$112.50.

M. Gabias résume le rapport offert par M. Biggar parce qu'il n'est pas signé par les estimateurs, qu'il n'a aucun caractère officiel. Ce rapport, qui est censé avoir été donné le 11 août, porte une date de juin, effacée, puis une date de juillet. M. Biggar offre de signer le document; M. Legault crie: Ça vaut rien.

M. Savignac estime la discussion oiseuse. De plus ces enquêtes sur les ventes d'immeubles lors des expropriations sont de nature à nuire aux transactions immobilières qui souffrent déjà assez de la crise.

M. Charbonneau dit qu'il est question de l'expropriation depuis 20 ans et qu'elle aurait dû être faite depuis longtemps. Il croit que l'amendement est de nature plutôt

à encourager les spéculateurs en retardant l'expropriation.

On vote et l'amendement est battu par 20 à 4.

M. Bray entame la discussion sur le rapport lui-même. 40% de l'expropriation sera payé par les expropriés eux-mêmes, et ce sont presque tous des lots de \$150. On nous reproche de ne pas attendre que ce soit bâti; si on n'attend pas mais attendu la construction pour exproprier, les expropriations coûteraient moins cher.

Deuxième amendement

M. Legault propose alors son deuxième amendement, appuyé par M. Monette. En voici le texte.

"Que la motion présentée devant le Conseil soit amendée en remplaçant les mots 'soit adopté' par les mots suivants: 'soit amendée de façon à ce que les propriétaires du quartier Ahnstic ne soient appelés à payer aucune quote-part du coût de l'élargissement et du prolongement de la rue Saint-Denis qui y sont mentionnés.'"

M. Legault explique que l'ancienne municipalité d'Ahnstic a prévu le développement de la rue Saint-Denis, et a fait sa rue à 80 pieds de largeur. Parce qu'une autre municipalité, Villerville, ne l'a pas fait, on va faire payer les gens d'Ahnstic. M. Legault dit que les propriétaires de son quartier sont favorables à ce qu'on établisse une ligne homologuée, mais qu'on retarde l'expropriation proprement dite.

La discussion se poursuit lorsque M. Bray demande au maire de sonner pour constater s'il y a quorum. M. Legault demande au maire de compter les échevins tout de suite et d'ajourner s'il y a lieu. On se compte et l'on trouve 19 présents, puis deux échevins viennent reprendre leurs sièges.

On vote sur le deuxième amendement qui est battu par 17 à 4. Immédiatement M. Biggar propose l'ajournement et le rapport reste à l'ordre du jour.

Liste des rapports

A l'effet d'autoriser la vente à l'enchère, avec une mise à prix de \$300.00 le pied carré, de la propriété occupée comme bureau de pompier, rue des Capucins, au quartier Saint-Henri.

A l'effet d'autoriser la vente à l'enchère, avec une mise à prix de \$300.00 le pied carré, de la propriété occupée comme bureau de pompier, rue des Capucins, au quartier Saint-Henri.

A l'effet d'autoriser la vente à l'enchère, avec une mise à prix de \$300.00 le pied carré, de la propriété occupée comme bureau de pompier, rue des Capucins, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,000.00 en rapport avec la construction du tunnel de la rue Jean-Jacques, au quartier Saint-Henri.

Dans Verchères

La convention conservatrice choisit M. Ignace Archambault

Verchères, 12. — Les délégués conservateurs à la convention du comté de Verchères ont choisi hier M. Ignace Archambault, cultivateur et maire de Saint-Antoine, comme candidat à l'élection générale du 24 courant. Il y avait quatre noms sur les rangs: M. Archambault, Wilfrid DuCap, professeur de Montréal, Léo Pélipin, de Contrecoeur, et P. Horace Lindsay, de Verchères. Quatre journaux de Montréal ont été en qualité de scrutateurs. M. Archambault a recueilli 35 votes, M. DuCap 16, M. Pélipin 9 et M. Lindsay 3.

Le candidat a remercié ceux qui l'avaient choisi et il a dit qu'il combattrait pour remporter une belle victoire le 24 courant. "Je ne suis pas un grand orateur, a-t-il ajouté, mais ce ne sont pas les actes. Vous verrez que vous n'avez pas placé votre confiance à mauvais endroit." Le principal orateur a été M. Horace Gagné, C.R., un conservateur de vieille souche. Il dit que les Canadiens-français ont été trahis par leur propre gouvernement et qu'il leur faut maintenant faire la lutte pour la survie de leur race.

"Nos droits, notre liberté, nos ressources naturelles, tout enfin est passé entre les mains des étrangers comme résultat de la politique libérale qui n'a causé que du tort à la province de Québec."

"Notre peuple, glorieux de son passé, confiant dans l'avenir, s'est révolté contre un gouvernement étranger dans le Québec. La politique libérale est en face de la débâcle après avoir causé une déroute dans la vieille province. La victoire remportée par les conservateurs hier dans le comté des Trois-Rivières, indique clairement le sentiment de l'électorat."

"M. Houde a bien fait de lancer sa campagne avec, comme cri de ralliement, 'Dehors la clique'. C'est la clique de Québec qu'il faut faire disparaître et avec elle tous ces étrangers qui exploitent nos compatriotes. C'est le programme de l'opposition que la suppression de cette clique."

L'orateur a parlé des surplus fictifs de la province de Québec. Il a dit que le Département des Terres et Forêts avait vendu nos ressources naturelles aux Américains. Nous n'avons plus de forêts et c'est avec cet argent que la province annonce des surplus.

L'orateur a terminé en déclarant que si les libéraux attaquent M. Houde avec tant de violence dans leurs journaux, c'est parce qu'ils ont peur de lui, une peur bleue. C'est un homme de courage, a dit l'orateur, et il dit les choses telles qu'elles sont. Il ne fait en somme qu'exprimer ce que vous savez depuis longtemps.

D'autres orateurs ont aussi adressé la parole à cette convention.

Dans Lavolette

Le Dr L. Francoeur, maire de Saint-Tite, fera la lutte, pour les conservateurs, contre M. Crête, dans ce nouveau comté

Les Trois-Rivières, 12. (D.N.C.) — Les conservateurs du nouveau comté de Lavolette se sont réunis en convention à Saint-Tite, hier après-midi, et ont choisi à l'unanimité comme candidat pour les prochaines élections provinciales M. le Dr Léovide Francoeur, maire de cette ville, qui fera la lutte au candidat libéral, M. Alphida Crête, président de la Commission scolaire de Grand-Mère. Il y avait une cinquantaine de délégués qui représentaient toutes les paroisses du comté.

La convention, tenue à l'hôtel de ville, eut lieu deux heures et fut présidée par M. Maurice-L. Duplessis, député sortant du comté des Trois-Rivières.

Après le choix de M. le Dr Francoeur, une assemblée a eu lieu au kiosque de la ville et elle fut présidée par le maire-suppléant, M. Édouard Mathon. Outre les gens de Saint-Tite, on remarquait dans l'assistance nombre de personnes venues de Parent, La Tuque, Almainville, Lac Brochet, etc.

Des discours furent prononcés par le candidat conservateur, par MM. Ducharme, avocat de La Tuque, Auguste Désilets, avocat de Grand-Mère, Jean-Louis Baribeault, député de Champlain au fédéral, Maurice Duplessis, des Trois-Rivières. Ce dernier a traité particulièrement de la politique provinciale et les autres orateurs ont parlé en général de la prochaine campagne politique.

Dans Deux-Montagnes

A SAINT-BENOIT, DIMANCHE

Dimanche prochain, le 16 du courant, M. Paul Sauvé, candidat conservateur, tiendra une grande assemblée à Saint-Benoit à 2 heures (solaire).

Il sera accompagné de plusieurs orateurs, dont MM. Arthur Sauvé et Maurice Duplessis.

Dimanche, le 23 du courant, M. Paul Sauvé tiendra une autre grande assemblée à Saint-Eustache, à 2 heures.

Le nouveau paquebot "Rex"

La Navigazione Generale Italiana vient de lancer son superbe paquebot Rex; le dernier en date de sa flotte de merveilleux océaniques.

Leurs majestés le roi et la reine d'Italie assisteront à la cérémonie, présidée par Son Excellence le cardinal-archevêque de Gènes. La marraine fut la reine Hélène elle-même.

Le nouveau paquebot a 879.66 pieds de longueur par 101.68 de largeur. En hauteur il mesure 119.72 pieds. Jaugeage officiel: au-delà de 50,000 tonnes. Il a onze ponts et quinze cabines étanches.

Les nouvelles candidatures

Papineau

M. Désiré Lahaie, marchand de Buckingham et député depuis 1922, a été choisi comme candidat libéral aux prochaines élections.

Shefford

Me Joseph Gingras, avocat, a été choisi à l'unanimité comme candidat conservateur dans le comté de Shefford. Il fera la lutte à M. Robert Bachand, candidat libéral officiel.

Stanstead

M. Alfred Bissonnette, député libéral depuis 1911, a encore été choisi comme candidat dans le comté de Stanstead par l'Association libérale hier après-midi.

Napierville

M. Ismaël Longtin, cultivateur de St-Philippe de Napierville, a été choisi comme candidat à une convention conservatrice tenue à St-Remi hier soir.

Maskinongé

M. Maxime Bourassa, cultivateur de St-Paulin, a été choisi à l'unanimité comme candidat conservateur pour le comté de Maskinongé.

L'Islet

Me Léo Bérubé, c.r., de la Rivière-du-Loup, a été choisi comme candidat conservateur dans l'Islet à une convention tenue à St-Jean-Fort-Joli. Il a demandé trois jours avant de décider s'il accepterait. Il fera la lutte à M. Adélaïde Godbout, ministre de l'agriculture.

Québec-Centre

Me Pierre Audet, avocat, a été choisi à une convention conservatrice hier soir pour faire la lutte à M. Joseph Samson, ancien député du comté.

Nicolet

Deux conservateurs feront la lutte dans Nicolet. La convention a choisi M. Fortunat Proulx. Le Dr U. Archambault, de St-Pierre les Beccquets, a refusé de se rallier au choix de la convention et il a déclaré qu'il se présenterait comme conservateur indépendant.

Me Rodolphe Camirand, avocat de Montréal, avait déjà été choisi comme candidat mais comme les principaux conservateurs du comté avaient manifesté le désir d'avoir un candidat de leur comté, Me Camirand s'est retiré et une nouvelle convention a été tenue.

Dans Argenteuil

M. Georges Dansereau est de nouveau candidat libéral — M. Arthur Fortin, aspirant candidat, proteste — Du chahut — M. L.-L. Legault pris à partie

Lachute, 12. — M. Georges Dansereau, député sortant, a été de nouveau choisi comme candidat par les libéraux d'Argenteuil hier, à l'issue d'une convention plutôt orageuse tenue à Lachute.

C'est un des candidats mis en nomination, M. Arthur Fortin, qui a provoqué le chahut. M. Georges Dansereau et M. Horace-Eugène Lachute, mis en nomination avant lui, s'étaient contents de dire quelques mots. M. Fortin a donné lecture de son propre bulletin de nomination auquel étaient attachées trois feuilles de signatures. Je n'en aurai pas assez de cinq minutes, dit-il. — Prenez tout le temps qu'il faudra! crie un délégué.

L'organisation libérale dans ce comté est la plus boiteuse qu'il y ait, continua-t-il. C'est horrible. Il y a du favoritisme dans le comté et c'est M. L.-L. Legault, le secrétaire-trésorier de l'Association, qui distribue tout comme il l'entend: c'est une véritable puissance. Celui qui veut obtenir un octroi doit aller voir M. Legault; sans cela, il n'a pas l'ombre d'une chance.

M. Legault se lève pour protester et dire qu'il n'est pas venu à la convention pour se faire insulter. M. Fortin lui fait signe de s'asseoir et continue en disant que ce n'est pas la des insultes. C'est alors que commence le chahut pour de bon. Tout le monde se lève, tout le monde parle à la fois tandis que M. Fortin essaie de terminer son discours. On distingue par-ci par-là la voix de M. Fortin qui réclame la parole, qui demande qu'on lui donne fair-play. M. Fortin continue encore son discours lorsque les délégués se retirent pour délibérer: il parle de complot pour prendre les Canadiens français par surprise et faire passer M. Dansereau, grâce à l'acquiescement des Anglais.

Les délégués reviennent bientôt et l'on annonce le résultat suivant: Dansereau 74, Ladouceur 7, Fortin 4. M. Dansereau se lève pour remercier et rappeler ce qu'il a fait pour le comté dans le passé. M. Ladouceur ajoute quelques mots pour féliciter M. Dansereau et lui promet son appui.

M. Dillon a prononcé le principal discours. Il n'est pas de province qui souffre moins de la crise que la province de Québec. Le gouvernement libéral n'est demeuré aussi longtemps au pouvoir que parce qu'il avait la confiance du peuple. A part les provinces maritimes, il n'est pas de province moins taxée que la province de Québec.

Deux-Montagnes

Assemblée de M. Ernest de Bellefeuille, candidat libéral. Mercredi soir, ouverture du comté central libéral.

A Saint-Eustache, à 8 heures 30, (heure solaire).

Jeudi soir, à 8 heures 30, assemblée à Saint-Augustin.

Samedi soir, à 8 h. 30.

Dimanche, après la messe, à Saint-Colomban.

Dimanche, après-midi, à 2 h. 30, à Sainte-Monique.

CHEZ DUPUIS

Rues Ste-Catherine — St-André — Demontigny — St-Christophe — Plateau 5151

POUR

Fillettes

Couvent Ste-Anne
Acad. St-Urbain
Pensionnat Côte St-Paul
Couvent SS. NN. Jésus et Marie
Cong. N.-D., St-Paul
Couvent Ste-Croix
Couvent St-Louis de Gozague
et autres.

TROUSSEAUX

DE

PENSION

POUR

Garçonnettes

REDINGOTES DE SEMINARISTES. Ages: 10 à 22 ans. Tailles: 28 à 40. Belle serge bleue ou noire TOUT LAINE. Ste-Thérèse, L'Assomption, Joliette, Nicolet, St-Hyacinthe et autres. Prix variant selon l'âge et la qualité de la serge.

13.50 à 18.00

TABLIERS DE SATINETTE NOIRE

Ages: 6 à 16 ans. Manches longues ou courtes et poche appliquée. Ceinture à l'arrière.
Manches longues... :98
Manches courtes... :89

GILETS DE LAINE

Ages: 6 à 14 ans. Bon tricot tout laine. Collet haut, ou genre cardigan. Teintes unies ou à rayures. En sable, vert, bleu, rouge, etc. Prix ord. 1.29. Spécial... 1.29

UNIFORMES RELEMENTAIRES

Collèges de Montréal, Jean de Brébeuf, Chambly et St-Jean. Belle serge bleue ou noire garantie TOUT LAINE et durable. Cui-lottes courtes ou pantalons. Prix variant selon la qualité, l'âge et le nombre de pièces.

11.50 à 24.50

ROBES de CHAMBRE

En édréon à dessins ombres ou flanelle ratine. Ages: 6 à 18 ans. CHA-CUNE. 1.95 à 6.95

ACHETER CHEZ DUPUIS, C'EST ECONOMISER

Vous vous en rendrez compte en préparant le trousseau de vos enfants pour la rentrée des classes.



Blouses matelot ou "MIDDY"

Bon coton croisé. Collet et manchettes en flanelle bleu marine garnie de soutache blanche, pouvant s'enlever facilement. CHACUNE... 1.25

Jupons--Combinaisons

En satinette noire. Epaulettes à même et jupe ample. Ages: 6 à 16 ans. CHACUN... :98

Bottines et souliers

Pour collégiens et écoliers

Les mamans économes qui réalisent que seules des chaussures entièrement fabriquées de cuir sont les moins chères, car elles durent plus longtemps, profiteront de ces bas prix.

Modèle "BLUCHER" élégant et confortable. Cuir résistant et semelles épaisses.

Pointures: 11 à 2. La paire... 2.69

Pointures: 2 1/2 à 5 1/2. La paire... 2.95

AUTRES MODELES. 1.95 à 5.50

Dupuis Frères

J.-M. Dupuis, prés. honoraire

A.-J. Dupuis, v.-pr. et dir.-gér.

Albert Dupuis, président

Armand Dupuis, sec.-trés.

Ce qu'il y a de mieux

Il n'y a pas de meilleur tabac que le Tabac Pur Canadien Naturel

FOREST FRÈRES

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtenez un mélange délicieux de force moyenne.